



**Sodam Occitanie 2018-2021**  
**État des lieux**  
**et schéma d'orientation**  
**Juin 2022**

***Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts de la Marionnette***

*Le Sodam est un processus de concertation pour la coconstruction de politiques publiques, la structuration et la coopération entre acteurs. Il vise l'élaboration d'un schéma de développement des Arts de la Marionnette, au travers de 2 enjeux d'intérêt général :*

- La création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels,*
- Un développement territorial cohérent et équitable.*

# Sommaire

Sommaire.....	1
Introduction.....	2
Partie 1 – État des lieux.....	3
La marionnette en France.....	4
Les acteurs de la marionnette en Occitanie.....	5
Les compagnies et équipes artistiques.....	7
Les acteurs de la diffusion et de la production.....	8
Les structures permanentes dédiées à la marionnette.....	8
Les structures de diffusion à l'échelle régionale.....	9
Les bureaux de productions.....	9
Formation, pratiques en amateurs et action culturelle.....	11
La formation.....	11
Les pratiques amateurs.....	12
L'éducation artistique et culturelle.....	12
Dynamiques territoriales.....	13
Gard-Lozère.....	13
Aude-Ariège.....	14
Haute-Garonne-Tarn.....	14
Des dynamiques territoriales à étendre et à approfondir.....	15
Concier en temps de crise.....	15
Partie 2 – Schéma d'orientation.....	17
Les activités artistiques et culturelles.....	18
Création.....	18
Production.....	18
Diffusion.....	19
Action culturelle et pratiques en amateur.....	20
Economie, emploi, formation.....	21
Économie.....	21
Emploi.....	21
Formation.....	22
La structuration régionale.....	23
Fédération des Arts de la Marionnette en Occitanie.....	23
Les chantiers engagés.....	23
Journée mondiale de la marionnette - les 21 mars.....	23
Laboratoires et temps d'échanges artistiques.....	23
Circulation des compagnies Occitanes sur les festivals nationaux.....	24
Diffusion, production, création.....	24
Les perspectives.....	24
Partie 3 – Orientations post Sodam Occitanie 2022-2025.....	25
Structuration territoriale et professionnelle.....	26
Sous la responsabilité d'Occitanie en scène.....	26
Sous la responsabilité de la FAMO.....	26
Intégrer la marionnette au sein du Coreps afin d'y inscrire les travaux sur l'emploi, la formation et l'économie.....	26
Coopérations entre acteurs et coconstruction des politiques publiques.....	26
Annexes.....	28
Annexe 1 – Présentation du Sodam Occitanie.....	28
Les objectifs et chantiers.....	28
Les outils numériques.....	28
Annexe 2 – Synthèse des travaux 2018 à 2021.....	29
2018.....	29
2019.....	29
2020.....	30
2021.....	31

# Introduction

Les arts de la marionnette connaissent des dynamiques de structuration et de renouvellement observées sur les 30 dernières années, et révélées notamment par l'état des lieux « *Les Arts de la Marionnette en France* » réalisé par Lucile BODSON pour le ministère de la culture en 2016<sup>1</sup>. La marionnette est reconnue progressivement pour son renouvellement artistique, et sa capacité à mobiliser une diversité d'acteurs sur les territoires (compagnies, lieux de fabrique, festivals, structures d'enseignement ou socioculturelles...) et de métiers artistiques et techniques qui en font sa richesse.

**En 2007, un premier manifeste** « *pour une reconnaissance pérenne des arts de la marionnette* » porté par Thémaa illustre le travail collectif de structuration à l'œuvre avec notamment la mise en place des Saisons de la Marionnette de 2007 à 2010. Il revendique de « *véritables politiques publiques* » nationales et territoriales au titre de la diversité artistique et culturelle et de l'équité territoriale et demande le renforcement des aides et le développement de lieux adaptés à la création, à la diffusion et à la production. L'année 2008 voit la création des Lieux Compagnies Missionnés pour le Compagnonnage (LCMC) sur le territoire national.

Récemment, la marionnette fait l'objet d'une reconnaissance nationale de plus en plus significative de la part de l'État, la ministre de la Culture Françoise Nyssen ayant confirmé en septembre 2017 la création d'un label national dédié à cette discipline (Centre National de la Marionnette – CNMa), concrétisé tout récemment par un décret paru en novembre 2021.

**En Occitanie, l'état des lieux national de 2016** révèle le dynamisme de la marionnette (troisième région la plus importante en nombre de compagnies - entre 80 et 140) et motive une démarche de concertation régionale initiée fin 2017 par la Drac Occitanie et la Plateforme Marionnette en Occitanie<sup>2</sup>, qui prend la forme d'un processus Sodam (Schéma d'Orientation pour le Développement de la Marionnette en Occitanie). La démarche de concertation est assurée depuis 2019 par l'agence régionale Occitanie en scène, permettant de penser les outils d'observation et de structuration dans une logique transversale et inter-disciplinaire.

**La crise sanitaire a fortement impacté** le secteur du spectacle vivant et les activités marionnettiques. La démarche de concertation a été adaptée afin de répondre aux urgences, diffuser de l'information et de la ressource, prévenir les difficultés et rompre l'isolement de nombreuses structures. Les impacts de la crise restent à évaluer alors que les activités semblent être relancées, tant dans ses effets sur les structures (pertes de chiffres d'affaires, précarisation...) que pour la création artistique, la diffusion (embouteillage des programmations...) et les pratiques culturelles.

**Durant ces quatre années de concertation**, de 2018 à 2021, le Sodam a permis d'approfondir la connaissance de la filière, l'interconnaissance entre les acteurs, leur appropriation des enjeux, et leur implication dans des dynamiques collectives (coopérations territoriales, création d'une fédération). Il a également joué en faveur d'une meilleure prise en compte des acteurs par les pouvoirs publics (notamment Drac et Région Occitanie) et d'un renforcement des moyens de production, de création et de diffusion pour les arts de la marionnette. Plusieurs faits marquants sont à retenir ces dernières années :

- **la fin du réseau AREMA** en 2019 contraint de cesser ses activités (dont le festival Art Pantin) après 20 années de coopérations entre compagnies du Languedoc-Roussillon, puis la disparition de Modus-Inversus en 2021 ;
- **la reconnaissance du théâtre Le Périscope** en 2019 par l'État en tant que scène conventionnée d'intérêt national « art et création » pour les arts de la marionnette, le théâtre d'objets et les formes animées ;
- la constitution fin 2019 de la **Fédération des Acteurs de la Marionnette en Occitanie (FAMO)**.

1 <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Theatre-spectacles/Actualites/Les-arts-de-la-marionnette-en-France-un-etat-des-lieux>

2 Plateforme constituée en 2015 pour la reconnaissance de la Marionnette en Occitanie, composée des festivals Marionnettissimo et Mima, du lieu-compagnie Odradek/Pupella Noguès, du lieu de fabrique L'UsinoTOPIE et du réseau AREMA.

# Partie 1 – État des lieux

L'état des lieux présenté ici récapitule les données et connaissances recueillies durant ces quatre années de concertation. Des premiers travaux de recensement et d'observation ont été menés en 2018 et 2019 et ont permis un premier niveau d'identification et de qualification des activités marionnettiques en Occitanie. Ces données ont été mises en débat dans le cadre de rencontres territoriales qui ont jalonné toute la démarche Sodam.

En 2020 et 2021, un travail de refonte des bases de données au sein d'Occitanie en scène a permis d'actualiser les annuaires et les cartographies qui sont désormais dynamiques et reliées. Les travaux d'observation se structurent progressivement avec un outillage qui doit permettre d'harmoniser les approches entre différentes disciplines, et d'automatiser la capitalisation de certaines données sur l'économie et l'emploi (Insee, Audiens, Pôle Emploi...).

La crise sanitaire vient largement modifier la connaissance du secteur. De nouveaux travaux d'observation sont à engager afin d'en mesurer les impacts, et mieux connaître la réalité des structures, de leurs activités, leurs emplois et leur économie.

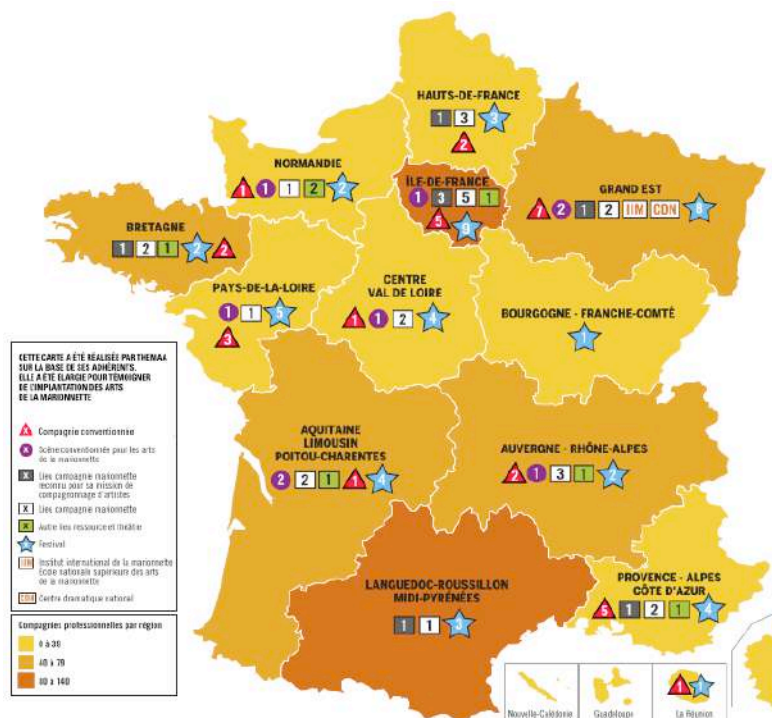
# La marionnette en France

Rappelons en premier lieu quelques caractéristiques la marionnette, un art traditionnel « millénaire » et contemporain aux nombreuses richesses : transdisciplinarité (théâtre, danse, musique, cirque, vidéo, numérique, manipulation...), artisanat et ingénierie technique (techniques du spectacle, matériaux et objets, ateliers de fabriques...), diversité des formes, des techniques...

La Marionnette a connu un renouvellement artistique et une structuration forte depuis les années 80 avec la naissance de l'Institut International de la Marionnette (IIM) à Charleville-Mézières (1981), puis de l'Ecole supérieure ENSAM (1987), la création de la Thémaa (1993) puis de Latitude Marionnette (2013). A partir de 2006, les acteurs de la Marionnette élaborent successivement plusieurs manifestes et chartes (saisons de la marionnette, pour les arts de la marionnette, états généraux de 2010...), fruits d'une réflexion collective. Les principaux enjeux sont alors de :

- sortir de la paupérisation pour/par une reconnaissance de la discipline,
- mobiliser des moyens et équipements adaptés (CNM, emplois permanents, intégration dans les réseaux nationaux SN, CDN...),
- améliorer l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la reconnaissance des métiers et les pratiques professionnelles...

L'état des lieux de la marionnette en France de 2016<sup>3</sup> identifiait 600 compagnies (dont 80 soutenues par l'État) et quelques acteurs de dimension nationale (IIM, ESNAM, CDN-TJP Strasbourg, TMP Mouffetard...). Nous dénombrons aujourd'hui 8 lieux compagnies missionnées pour le compagnonnage (LCMC, dont Odradek), près d'une centaine de temps forts et festivals, 8 scènes conventionnées d'intérêt national (dont Le Périscope à Nîmes), une trentaine de compagnies conventionnées par l'État, 2 CDN dirigés par des marionnettistes (Rouen et TJP) et 7 CNMa en préparation. L'investissement de l'État était estimé à 5 millions d'euros en 2016, pour atteindre 7 millions en 2020.



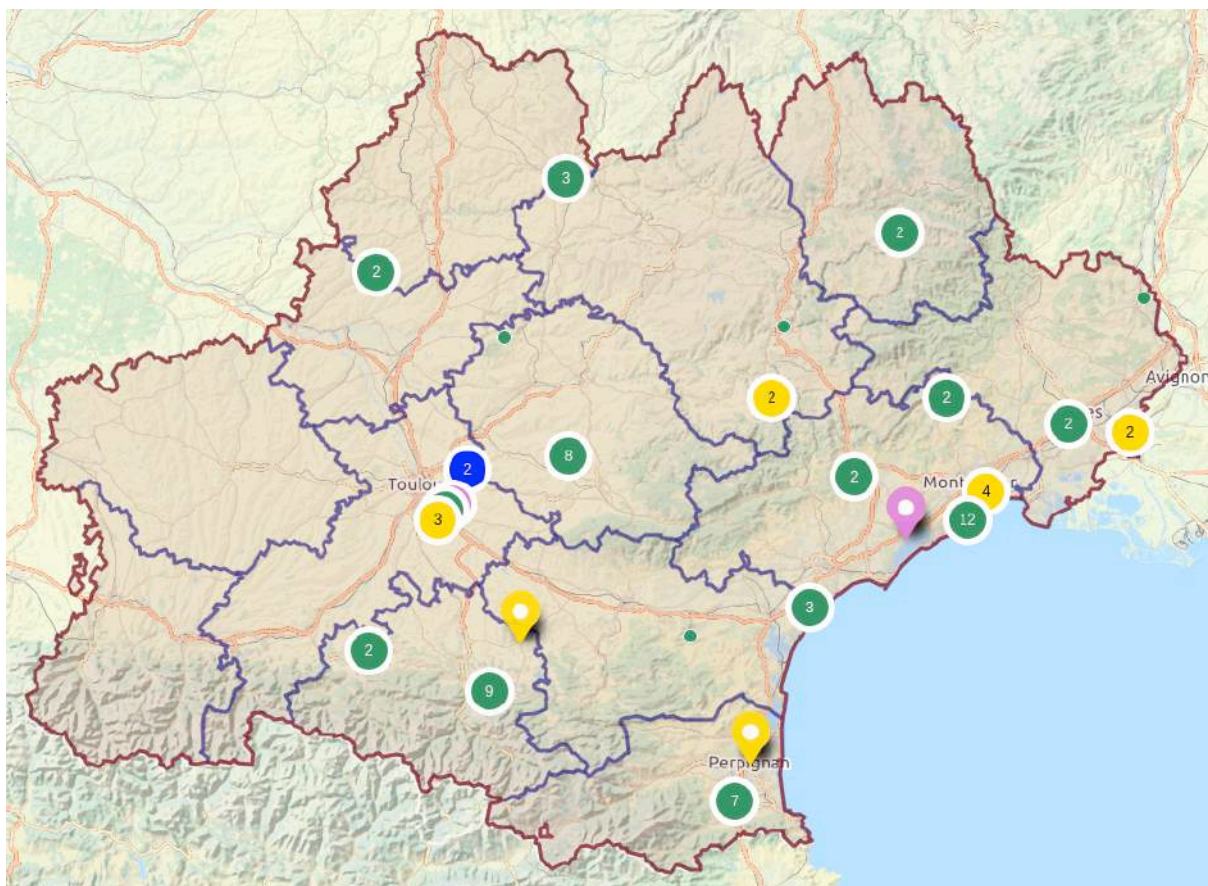
Carte issue de l'étude de du ministère de la Culture réalisée en 2016

3 Lucile BODSON - « Les Arts de la Marionnette en France – Etat des lieux » - 2016 <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Theatre-spectacles/Actualites/Les-arts-de-la-marionnette-en-France-un-etat-des-lieux>

## Les acteurs de la marionnette en Occitanie

La région Occitanie, née de la fusion en 2016 du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, est composée de 13 départements et constitue le 2<sup>ème</sup> territoire le plus vaste de France pour près de 6 millions d'habitants (5<sup>ème</sup> région de France). Elle comporte une grande diversité de territoires (urbain, montagne, côtes, vallées et plaines...) et connaît un phénomène de concentration sur les métropoles (Toulouse et Montpellier) contrastant avec des territoires ruraux parfois enclavés. Elle est marquée par d'importantes inégalités en termes d'économie, d'emplois, de formation, de revenus...

La Marionnette est riche d'une déjà longue histoire en Occitanie, comme en témoigne l'ancienneté de certains événements et acteurs en présence.



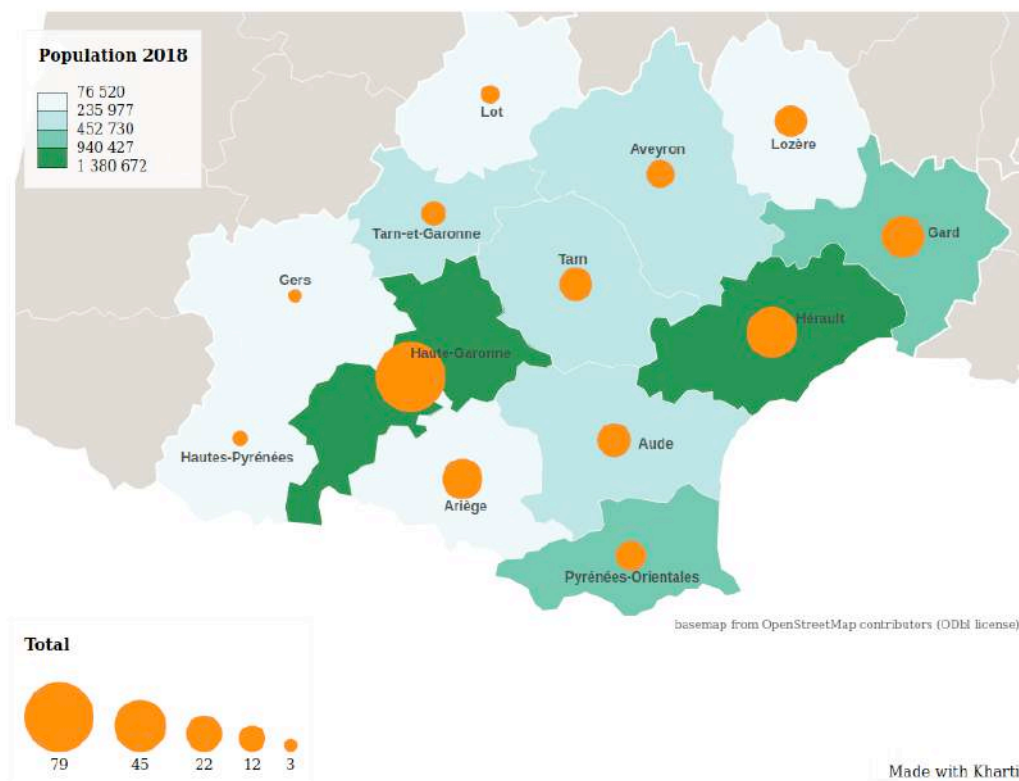
Carte Sodam 2021 - [https://umap.occitanie-en-scene.fr/fr/map/sodam-occitanie\\_7](https://umap.occitanie-en-scene.fr/fr/map/sodam-occitanie_7)

### En 2021, nous dénombrons<sup>4</sup> :

- **138 compagnies** de marionnette et arts associés,
- **3 structures de diffusion principales** (festival Mima, festival Marionnettissimo, Scène conventionnée d'intérêt national Le Périscope), et 1 musée à Saint-Affrique,
- **5 lieux de fabrique et/ou de compagnonnage**, dont 2 dédiés à la marionnette (Odradek, UsinoTOPIE) et 3 pluridisciplinaires (Fabrique Viala, Krêche, Polychimères). Notons la présence de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon pouvant s'impliquer sur des questions liées à l'écriture,
- **6 structures développant des actions de transmission et de formation**, dont les lieux et festivals (Odradek, Marionnettissimo, Mima, Usinotopie) et les deux universités de Toulouse et Montpellier.
- **28 bureaux de production et d'accompagnement** dont certains particulièrement impliqués dans le champ de la marionnette (Teotihua, Acolytes...),

<sup>4</sup> Le recensement et la cartographie des acteurs est régulièrement actualisée afin de refléter plus précisément la présence de la Marionnette en Occitanie. En 2021, les bases de données d'Occitanie en scène sont mises à jour et reliées à un module de cartographie dynamique qui garantit une plus grande fiabilité des informations.

- **127 structures de diffusion généralistes** (scènes labellisées, théâtres, scènes pluridisciplinaires...) dont plus de 40 contribuent de façon significative à la diffusion de la Marionnette, à l'accueil en résidence, à l'action culturelle...



La Haute-Garonne s'illustre avec la présence de près de 33 compagnies (24 % de l'effectif régional) et de 34 diffuseurs potentiels (27 % de l'effectif régional), du lieu-compagnie Odradek, du lieu de Fabrique L'UsinotTOPIE, du Festival Marionnettissimo et des compagnies Le Clan des Songes et la Compagnie 36 du mois (conventionnées Drac).

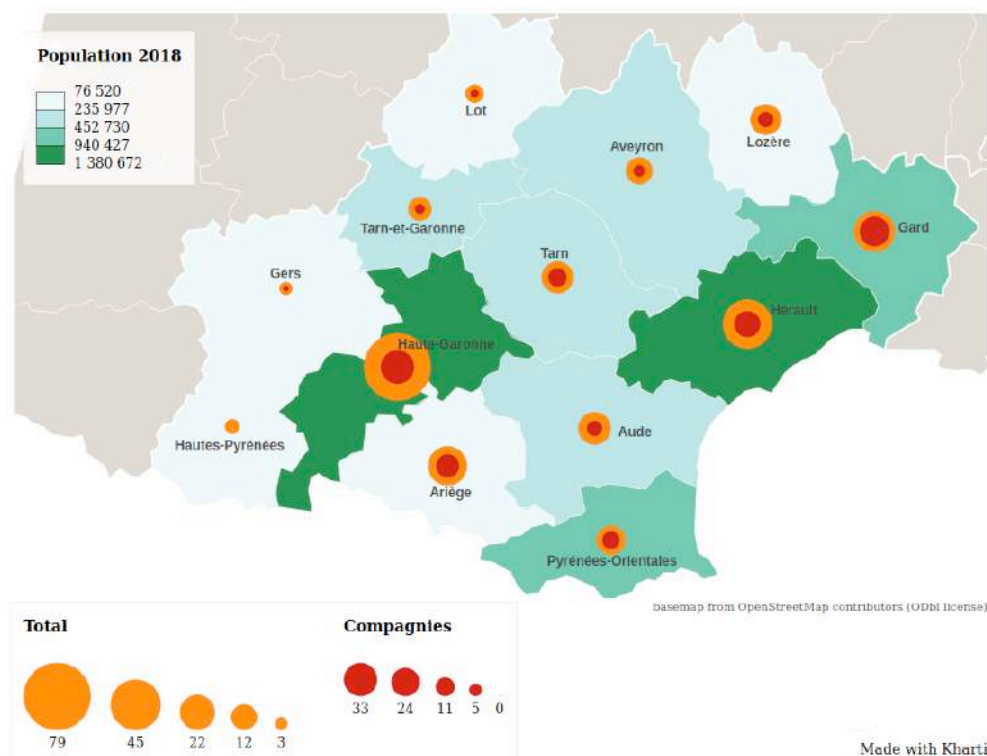
Viennent ensuite les départements de l'Hérault (15 % du total des structures), le Gard (11 %, dont 20 compagnies et la Scène conventionnée d'intérêt national Le Périscope) et l'Ariège (10 %, dont le festival Mima et la présence de 16 compagnies).

La répartition territoriale fait apparaître une concentration des structures en Haute-Garonne, dans l'Hérault et le Gard, à relativiser au regard du nombre d'acteurs de la diffusion pris en compte (les 127 diffuseurs comptabilisés ne présentent pas tous des spectacles de marionnettes de façon régulière).

Rapportés à la démographie des départements, les taux d'équipements ou de présence artistique sur les territoires varient considérablement, avec une « forte » densité en Ariège (18 structures pour 100k habitants) et dans le Lot (10 structures pour 100k habitants) alors que la moyenne régionale se situe à environ 5 structures pour 100k habitants.

## Les compagnies et équipes artistiques

La région est caractérisée par la présence de très nombreuses compagnies (près de 140) dont certaines sont « historiques » et reconnues nationally (Clan des Songes, Créature...). La répartition territoriale des équipes artistiques montre une certaine concentration sur les départements de la Haute-Garonne (33 compagnies), du Gard (26 compagnies), de l'Hérault (20 compagnies) et de l'Ariège (16 compagnies). On ne dénombre *a priori* aucune compagnie dans les Hautes-Pyrénées.



Les travaux d'observation menés en 2018 et 2019 permettent d'établir un « profil médian » des compagnies ayant répondu aux enquêtes<sup>5</sup>.

- **Les compagnies ont 15 ans d'ancienneté**, elles sont sous forme associative (98 %), détentrice de la licence 2 d'entrepreneur de spectacle (90 %), et en grande partie membres de réseaux et organisations professionnelles (Thema 50 %, Plateforme Jeune Public Occitanie 42 %, Occitanie en scène 38 %...).
- Elles ont une **forte activité de création, production, diffusion avec de très faibles moyens** : les activités de création/diffusion sont leur socle (100 %), complétées par l'action culturelle en augmentation forte (53 %, au lieu de 37 % en 2018) et la formation (27 %). Elles exploitent 3 spectacles (146 au total) pour **25 représentations dans l'année** (1 715 au total). **Elles génèrent 23 k€ de budgets de création/production/diffusion (991k€ au total)**.
- On remarque une **quasi absence d'emplois permanents**, mais un fort emploi artistique et technique. Les équipes sont constituées de 3 à 4 intermittent-e-s par compagnie. **L'emploi représente un total de 1 430 k€ salaires pour 3 400 cachets émis en 2018**. Les budgets très faibles illustrent l'ampleur des besoins : 52 k€ de budget annuel (total de 2 100 k€ pour 30 compagnies, allant de 8 k€ à 250 k€) pour 15 k€ de financements publics (575 k€ au total, allant de 0,5 k€ à 100 k€).

<sup>5</sup> 40 compagnies avaient contribué en 2018 et 45 en 2019, avec des panels différents, sur un total de près de 140 compagnies identifiées. Ces données sont à prendre avec de grandes réserves (non représentatives de l'ensemble). Elles permettent toutefois d'établir un faisceau d'indicateurs et une première estimation des volumes d'activités à partir d'un panel d'une quarantaine de compagnies parmi les plus structurées. Les données relevant des exercices 2017 et 2018, elles ne tiennent pas compte des bouleversements engendrés par la crise sanitaire.



## Les acteurs de la diffusion et de la production

La diffusion en Occitanie est caractérisée par la présence de 2 festivals d'envergure nationale (Marionnettissimo et Mima) et de la scène conventionnée d'intérêt national Le Périscope. Quelques diffusions marionnettiques sont organisées dans les saisons culturelles et festivals, souvent en direction du jeune public, dont les volumes sont encore difficiles à quantifier. Aussi, le manque d'espace de diffusion reste flagrant, notamment des spectacles « adultes ».

Pour les compagnies, l'économie de la diffusion est caractérisée par un nombre important de représentations (20 à 200 par an) et de spectacles en exploitation (2 à 5 par compagnie). Plusieurs propositions ont été émises pour faire levier sur la diffusion :

- renforcer la présence de la marionnette sur les scènes généralistes grâce à des partenariats,
- développer des espaces de diffusion « off », premières scènes ou libres, qui permettent de présenter des travaux et favorisent l'insertion,
- sensibiliser les agents des collectivités et des programmeurs aux spécificités techniques et artistiques de la marionnette.

### Les structures permanentes dédiées à la marionnette

Les structures « permanentes<sup>6</sup> » dédiées à la marionnette sont au nombre de 5 :

- **Marionnettissimo** à Tournefeuille (31) organise le festival éponyme depuis 1990, programme une saison dédiée aux arts de la marionnette, accompagne des équipes artistiques en coproduction et résidences, et développe des actions culturelles, de la formation professionnelle et des pratiques en amateurs ;
- L'association **Filentrope** à Mirepoix (09) organise depuis 1989 le **festival Mima**, programme une saison dédiée aux arts de la marionnette avec des partenariats à l'échelle interdépartementale, accueille des équipes artistiques en coproduction et en résidences, développe des actions culturelles, de la formation professionnelle et des pratiques en amateurs ;
- **Odradek** à Quint-Fonsegrives (31) est un **lieu-compagnie (missionné pour le compagnonnage depuis 2008)** qui développe ses activités sur trois axes principaux : le compagnonnage, la formation professionnelle, la recherche sur les fondamentaux du théâtre de marionnettes. La structure accompagne des artistes en coproduction et résidence, organise une classe marionnette (formation sur 5 mois), « La boîte à outils », et également les « Carnets d'hiver », cycle de rencontres sur l'écriture contemporaine du théâtre de marionnette, depuis 2017 ;
- **L'UsinoTOPIE** à Villemur-sur-Tarn (31) est un lieu de fabrique accueillant de nombreuses compagnies en résidence, parfois avec des apports en coproduction, et développant un large projet d'actions culturelles et de diffusion sur son territoire.
- L'association **Kaléidoscope** créée en 1998 gère le théâtre **Le Périscope** à Nîmes (30) depuis 20 ans. En 2019, elle prend un nouveau tournant en devenant Scène conventionnée d'intérêt national « art et création » pour les arts de la marionnette, le théâtre d'objets et les formes animées. Ses quatre domaines d'activités restent : la programmation de spectacles pluridisciplinaires, le soutien à la création contemporaine et émergente, les actions culturelles en direction de tous les publics, les ateliers de pratiques artistiques. Soulignons la tenue récente de l'événement « Mario au Pont » mi-septembre 2021, où le Pont du Gard invitait Le Périscope le temps d'un week-end placé sous le signe du spectacle vivant.

**Ces structures sont « anciennes », de 13 à 31 ans.** Elles sont sous forme associative (100 %) et détentrices de licences d'entrepreneur de spectacle. Elles réalisent de fortes activités de diffusion, de soutien à la création et d'action culturelle avec des moyens globalement jugés insuffisants, mais qui progressent.

**En termes d'observation sur les années 2018 et 2019,** les évolutions significatives sont constatées (diffusion, emploi et économie) en raison notamment de l'intégration du Périscope dans le panel, et du retrait d'AREMA (le collectif ayant cessé ses activités). Les données de l'exercice 2018 permettent de dresser un profil médian des 5 « lieux marionnette » identifiés en Occitanie :

- **28 spectacles programmés pour 49 représentations** (total de 92 spectacles pour 275 représentations), avec un public important de 3 600 spectateurs (23 300 au total) qui génère 14 k€ de recettes billetterie (92k€ au total). Le budget « artistique » est de 71k€ (321k€ au total).

<sup>6</sup> Structures porteuses d'un projet artistique et culturel dédié aux arts de la marionnette, et dotées d'une équipe salariée permanente.

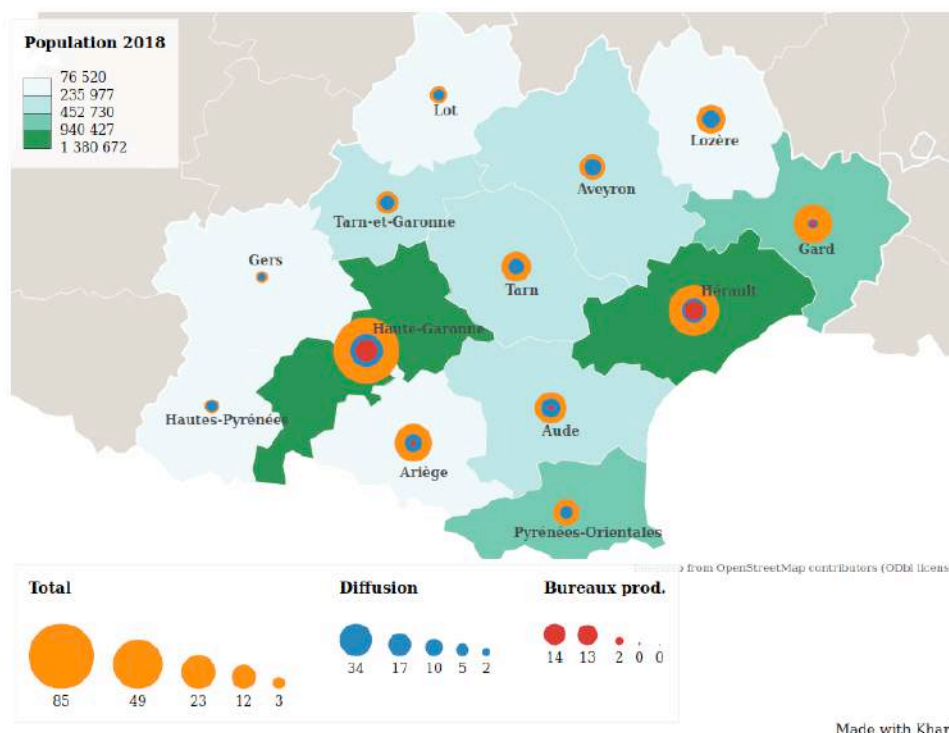
- **Les équipes permanentes sont en progression avec 3 emplois permanents** (17 au total) pour 3 ETP (15 ETP au total) largement féminins (85 %). La masse salariale représente 84 k€ (456 k€ au total)
- **Les budgets sont très contraints avec trop peu de visibilité** : 250 k€ de budget annuel (total de 1 300 k€), avec des trésoreries très contraintes (15 k€ de réserve et 33 k€ de trésorerie). Les financements publics représentent 172 k€ (966 k€ au total).

L'aménagement du territoire et la structuration de la discipline à l'échelle de l'Occitanie a connu quelques avancées significative depuis 2018 dont le conventionnement du théâtre du Périscope à Nîmes, le maintien d'Odradek en tant que lieu-compagnie missionné pour le compagnonnage, et le renforcement des soutiens aux festivals Mima et Marionnettissimo et à l'UsinoTOPIE.

L'ensemble de ces structures reste toutefois dans une situation de précarité durable (budgets contraints, difficulté à stabiliser et pérenniser les équipes salariées, surcharges de travail renforcée par la crise sanitaire...). Des perspectives sont à l'étude pour un conventionnement de l'association Marionnettissimo soutenue par la ville de Tournefeuille, d'une labellisation CNMa (Centre National de la Marionnette) pour Filentropé à Mirepoix en coopération avec Marionnettissimo et en partenariat avec l'UsinoTOPIE (un lieu dédié à la création est en cours d'étude avec la Communauté des Communes du Pays de Mirepoix). À Villemur-sur-Tarn, l'UsinoTOPIE est reconnue Atelier de Fabrique Artistique (AFA) par le ministère de la culture en 2021.

### Les structures de diffusion à l'échelle régionale

Les travaux de recensement menés en 2020 et 2021 permettent de cartographier 127 scènes plus ou moins généralistes sur l'ensemble de l'Occitanie. **La présence de la marionnette reste à évaluer pour qualifier ce panel**, tant en termes de diffusion que de création, d'accueil en résidence ou d'action culturelle.



### Les bureaux de productions

Les bureaux de productions et d'accompagnement sont des structures (principalement associatives) qui accompagnent le développement de projets artistiques en mutualisant des compétences et des moyens au service de plusieurs équipes artistiques. Détenteurs de licences d'entrepreneurs de spectacle, ils apportent de nombreux conseils aux artistes, et portent de façon variable des fonctions de production de spectacles (depuis sa création jusqu'à sa première diffusion – budgets, subventions, coproductions, résidences, logistique...), d'administration (gestion sociale et comptable – contrats, paie, budgets), de diffusion (communication, vente et cessions, logistique de tournée), d'accompagnement...

28 bureaux de productions et d'accompagnement sont identifiés sur la région, qui accompagnent des projets dans différentes disciplines artistiques : arts de la rue, cirque, marionnette... Deux sont particulièrement impliqués dans les concertations Sodam et identifiés dans le champ de la marionnette : les **Acolytes** et **Teotihuua**.

Ce sont des acteurs incontournables du spectacle vivant qui contribuent à la création et à la diffusion artistique, et jouent un rôle important pour l'insertion professionnelle et la professionnalisation des artistes.

Une démarche de mise en réseau s'est engagée en 2019 avec l'appui d'Occitanie en scène pour accompagner leur structuration, leur reconnaissance et leur développement, par le biais notamment de la formation et du tutorat. Elle a donné lieu à la création du **ROBA, Réseau d'Occitanie des Bureaux d'Accompagnement et de production**, réunissant 7 membres (Playtime, Acolytes, ArtScenica, Camin Aktion, Demain dès l'aube, La Basse-Cour et Scopie), pour travailler à la coopération entre les professionnels de la production et à la reconnaissance des métiers de l'accompagnement de la création. Les bureaux se définissent comme des structures tierces, à côté des lieux et des artistes, qui participent à la structuration des politiques culturelles :

*Nous proposons tous un accompagnement global des compagnies et des tarifs qui ne sont pas ceux de la prestation de services du secteur marchand. De plus, le financement au projet des compagnie et l'irrégularité des productions induit nécessairement une fragilité dans nos propres fonctionnements.*

*Nous nous engageons sur des missions de service public qui impliquent un temps de travail non rémunéré. Aujourd'hui nos modèles économiques tiennent fragilement grâce à l'intermittence et aux aides à l'emploi qui rendent les emplois précaires et la professionnalisation de la profession difficile sur le long terme.*

*Nous partageons avec les partenaires du territoire le constat d'un manque de personnes formé.e.s au développement et à la structuration de projets artistiques. Bien qu'il existe des formations, celles-ci font, souvent, l'objet d'un contenu plus académique que professionnel. Un manque de formation de terrain, en contact direct avec les compagnies, d'un parcours de formation liant savoirs techniques et apprentissage par l'expérience.*

*Les demandes des compagnies sont principalement sur : la direction de production / développement / structuration, la diffusion, le soutien administratif, l'expertise technique dans le montage de projets (Développement européen et international), et plus largement la recherche d'un collaborateur qui structure, développe et mette en œuvre la démarche artistique en projet artistique et culturel = accompagnement codirection / prise de décisions.*

*Ces constats fragilisent durablement la création régionale et cette situation va être encore plus précaire du fait de la crise et de la perte des marges compagnie dans les indemnités des annulations ou reports.*

Les travaux au sein du ROBA ont permis d'identifier les fonctions portées par les bureaux et non financées par les compagnies : conseil, repérage, accompagnement et soutien à l'urgence ; contribution à la structuration de la filière (formation, tutorat, insertion...) ; développement territorial et mise en réseau. Aussi, le réseau propose notamment de faire un état des lieux de la profession (audit), de travailler à une meilleure reconnaissance et prise en compte de leurs activités par les pouvoirs publics (identification, financements), et de développer la formation professionnalisante en accueillant notamment au sein de leur structure des apprentis, issus des formations en région (Union Cépière Robert Monier - UCRM à Toulouse et l'Ardec et illusion & macadam à Montpellier). C'est une forme de réponse aux demandes des compagnies, des institutions et des partenaires qui ne savent plus vers qui renvoyer les artistes cherchant à être accompagné en production, diffusion, administration...

# Formation, pratiques en amateurs et action culturelle

## La formation

Une seule école d'enseignement supérieur pour les arts de la marionnette est implantée en France à Charleville-Mézières. Le Théâtre aux Mains Nues a mis en place une classe de formation aux arts de la marionnette depuis plusieurs années sur Paris. À Clamart et Amiens, la présence de structures dédiées aux arts de la marionnette a permis la création de classes marionnettes en lien avec les conservatoires, dans une articulation vertueuse entre formation, compagnonnage, insertion et professionnalisation qui est à rechercher.

En Occitanie, **l'offre de formation professionnelle** est composée de :

- Stages « artistiques » (avec prises en charge Afdas et/ou Pôle Emploi) dispensés par Odradek (3 sessions par an pour 12 à 15 stagiaires, et une nouvelle formation longue sur 5 mois), Marionnettissimo (2 à 3 sessions par an pour 12 stagiaires) et Mima (1 semaine autour du festival).
- Masterclass et workshop : des stages de 1 à 3 jours pour une dizaine de stagiaires autour des artistes accueilli-e-s en Occitanie.
- Construction/fabrication : l'UsinoTOPIE accueille 3 sessions de formation aux bases de la fabrication (sessions d'une semaine, action portée administrativement par une structure tierce)
- Marionnettissimo développe une formation pour les personnels d'encadrement de l'enfance et de la jeunesse (sensibilisation 30h - découverte, spectacle, techniques, outils pédagogiques, médiation...) pour 12 stagiaires (animateurs, personnels municipaux d'écoles...).
- À Nîmes, des actions de sensibilisation aux arts de la marionnette sont proposées aux enseignants dans le cadre du plan de formation (PAF) par le Théâtre Le Périscope
- Sur la dimension administrative (gestion, production, diffusion...), des cursus existent dans l'enseignement général universitaire, et des modules de formation professionnelle sont dispensés par le théâtre du Grand-Rond, l'Ardec, illusion & macadam par exemple.

Dans la **relation aux conservatoires et écoles professionnelles** :

- Odradek intervient à l'université Jean Jaurès (L2, L3 et Master - département arts et spectacle) et a mis en place une classe marionnette « La boîte à outils » pré-professionnelle avec la volonté d'être prise en compte dans le prochain PRF de la Région Occitanie. « La boîte à outils » est passée de 280h (années 2021-22) à 441 heure (années 2022-23) sur 5 mois.
- Depuis 2018 Alban Thierry (Cie Zouak) enseigne la marionnette traditionnelle à l'université Paul Valéry à 22 élèves. Il participe avec Didier Plassard, professeur d'université, et des étudiants, à des laboratoires d'exploration dramaturgique et met en jeu des conférences et des lectures performées avec marionnettes. Enfin, il enseigne à une classe marionnette du cours Florent de Montpellier (10 élèves) et collabore en atelier marionnette avec la Bulle Bleue Montpellier.
- Le Périscope met en place une convention avec le Conservatoire de Nîmes afin de proposer des interventions marionnettes auprès de la classe préparatoire théâtre.
- Marionnettissimo, dans le cadre d'un rapprochement avec le Théâtréde la Cité, CDN Toulouse Occitanie, proposera 1 module marionnette par an à l'Atelier Cité, comédien-ne-s en parcours de professionnalisation
- Un enseignement marionnette et théâtre d'objets est dispensé à l'ETU (Ecole de théâtre universel), DU de comédien-ne en Langue des signes française à l'Université Jean Jaurès, par Mathieu Siefridt (Blick Théâtre) et Mathilde Henry (Cie la Bobeche).

En **lien avec l'enseignement général**, à Mirepoix, le lycée général et professionnel (robotique) envisage l'ouverture d'une classe de BTS marionnette et automates (sous 4 ans), en réponse notamment aux souhaits de professionnalisation de certains jeunes dans ce domaine. Le Périscope porte l'option spécialité théâtre au Lycée D'Alzon, des ateliers découvertes à l'objet et la marionnette sont proposés, notamment pour les élèves de secondes.

## Les pratiques amateurs

Les **pratiques amateurs sont relativement peu développées** dans le champ de la Marionnette. Les cadres d'emplois des artistes-intervenants, relevant du régime général, constituent un frein important à un développement. Il existe quelques actions à destination de publics mixtes, amateurs et artistes :

- En Ariège, en l'absence de conservatoire et d'école, des ateliers sont mis en place par Mima pour développer la pratiques en amateurs, de l'enfant à l'adulte, sans aide publique (cours hebdomadaires pour enfants, projet de Puppet-Club mensuel à la Minoterie, stages work-shop sur des week-ends...).
- À Tournefeuille, l'Ecole d'Enseignements artistiques municipale a ouvert une classe marionnette hebdomadaire mise en œuvre par Marionnettissimo (formation pour amateur.trices qui peut amener des praticien.nes à aller vers de la formation professionnalisante). Elles proposent également des stages amateurs pour enfants et adultes (1 à 3 week-end marionnette par an). Des expériences d'école du spectateur sont développées avec un programme de découverte de spectacles, de textes, de techniques...
- A Nîmes, un atelier hebdomadaire pour adultes et des mini-stages en week-end et durant les vacances scolaires sont organisés tout au long de l'année.
- À Narbonne, la compagnie Tintamarre et Boudeficelle propose des ateliers en direction des enfants et des familles. Ce fut le cas pendant les périodes de confinement, grâce à la mise en place d'ateliers en extérieur.

## L'éducation artistique et culturelle

La Marionnette est particulièrement riche pour l'action culturelle. Certaines formes sont récurrentes en milieu scolaire ou auprès de publics spécifiques (Protection Judiciaire de la Jeunesse...) autour des résidences ou des diffusions. Ces activités sont généralement peu financées. Si certaines compagnies expriment une forte volonté pour développer ces actions, le manque de moyens reste évident.

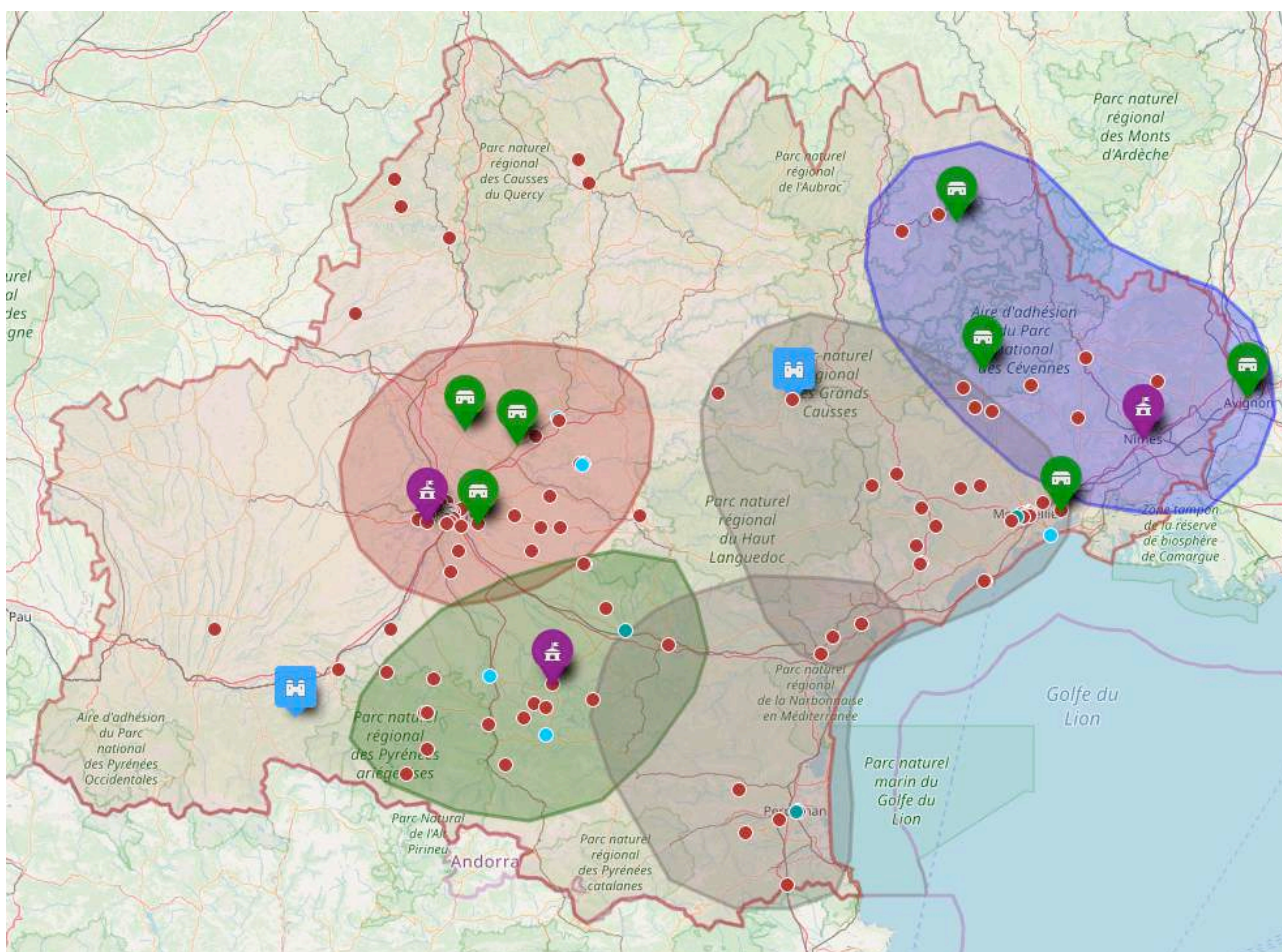
L'action culturelle est une part de plus en plus importante des projets des structures de diffusion et des compagnies. Elle permet de relier le travail en résidence de création avec l'intérêt du territoire. Elle est un levier essentiel de démocratisation culturelle.

## Dynamiques territoriales

Le processus Sodam vise le développement des coopérations entre acteurs, qui doit être pensé à des échelles infra-régionales pour être en capacité de réunir les personnes et structures intéressées et de prendre en compte les spécificités locales.

De 2019 à 2021, dans la poursuite du processus de concertation initié à l'échelle régionale en 2018, différentes rencontres territoriales ont été organisées sur les périodes de printemps et d'automne de chaque année. L'objectif est d'instaurer des dynamiques locales de coopérations sur différents bassins. En 2019, plusieurs territoires ont été définis :

- **Gard-Lozère** sur la formation, l'organisation d'un temps fort, et l'articulation entre Le Périscope (scène conventionnée d'intérêt national) et autres lieux-compagnies ;
- **Aude-Ariège** sur un lieu mutualisé de type pépinière, la sensibilisation des élus, et des questions de décroissance ;
- **Haute-Garonne-Tarn** sur la mutualisation de lieux, la présence sur les festivals et l'économie de la création.



En 2020, il s'agissait de compléter la couverture territoriale en proposant deux bassins complémentaires : Hérault-Aveyron et Pyrénées-Orientales-Est Aude. La démarche a été stoppée par la crise sanitaire.

### Gard-Lozère

La disparition du collectif Arema a fortement marqué l'année 2019, et tout particulièrement ce territoire. Dans une volonté de continuité, les acteurs du territoire ont proposé de concentrer leurs travaux sur deux dimensions sur lesquelles le collectif était actif : la formation et la diffusion.

- La présence de nombreux acteurs de la **formation** et les volontés de coopérations invitent à structurer ce chantier (la Vignette et l'université Paul Valéry à Montpellier, les conservatoires de Nîmes, l'Ensad à Montpellier...). Sur Nîmes, la volonté des participants est de développer de nouveaux modules marionnette ou Master-class au conservatoire. À l'échelle régionale, une **réunion de l'ensemble des partenaires et acteurs de la formation** était envisagée pour 2020, avec l'Afdas, les services de la Région et de l'État, couvrant la formation professionnelle, initiale, l'enseignement et les pratiques en amateur...
- En parallèle, et en écho à la fin du Forum Art'Pantin, il a été proposé d'organiser un temps fort en 2020 à l'occasion des « **Journées Mondiales de la Marionnette** ». Ce chantier était tout particulièrement porté par le Périscope. Il est aujourd'hui repris par la FAMO. Un nouveau chantier est en cours avec une préfiguration d'un temps fort au Pont du Gard (sans doute en biennale) après une première expérience en septembre 2021.
- **Mutualisations** (matériels, lieux...) : ce chantier devait s'ouvrir dans le Gard avec le Conseil départemental et le Collectif 30 pour intégrer le Schéma Culturel Départemental. Un des objectifs était de repérer à l'échelle locale (puis régionale) les lieux-compagnies et scènes accessibles pour l'accueil en résidences, la diffusion et les actions culturelles.

## Aude-Ariège

Si les coopérations professionnelles des acteurs Ariégeois se font régulièrement vers Toulouse ou l'Aude, les enjeux de mutualisation de moyens sont également à penser à une échelle locale (emplois, équipements, salles...) et au-delà du seul champ de la marionnette.

Des collaborations existent déjà fortement sur le territoire de Mirepoix. Les axes de coopération sont :

- **Un lieu et des moyens pour la production et la création** : un lieu collaboratif pour favoriser l'ancrage et le développement des compagnies sur le territoire. C'est un besoin régulièrement exprimé par les artistes. En effet, malgré l'envie de travailler localement, les compagnies sont amenées à intervenir à Toulouse ou ailleurs. Les petits lieux ne peuvent répondre à tous les besoins (difficultés d'avoir accès à des espaces de travail adaptés et sur des périodes assez longues – plus de 4 jours). Une structure d'accueil de compagnies (mutualisation de locaux, synergies sur des actions, développement d'un projet territorial...) serait une réponse adaptée, mais qui demande un travail considérable que les compagnies ne peuvent porter seules. Un emploi dédié permettrait d'alléger les structures sur ces questions (personne en connaissance du territoire, des structures, des partenaires, sur la coordination, information à l'intérieur des réseaux...). La perspective d'un nouveau lieu et d'un label CNMA à Mirepoix est une réponse possible à moyen terme ;
- **Améliorer les dispositifs d'aide à l'action culturelle** portés par le Département, qui ne semblent pas adaptés aux pratiques et besoin des équipes artistiques (absence de soutien direct, mais uniquement par le biais des établissements de diffusion) ;
- **Faire de la pédagogie auprès des élu-e-s et technicien-ne-s des collectivités** pour mieux être pris en compte. L'enjeu de médiation et d'information auprès des élu-e-s, technicien-ne-s et plus largement des publics est souligné comme central pour le territoire. Les actions sont souvent innovantes et artistiquement exigeantes mais trop peu reconnues (problème de communication et de faiblesse des soutiens par rapport au milieu urbain).
- **Transition écologique, modes de déplacements...** sont aussi des questions sociétales incontournables. Une réflexion plus large sur les principes de décroissance semble à engager et à traduire dans les pratiques de production, de diffusion et de structuration.

## Haute-Garonne-Tarn

La Haute-Garonne concentre un certain nombre d'acteurs, notamment à Toulouse, et interroge en premier lieu le rapport rural/urbain. C'est un territoire contrasté qui invite à penser d'autres façons de travailler. Sur Toulouse, d'importants problèmes de locaux se posent (stockages, bureaux...) en raison de la forte pression foncière et du coût de l'immobilier. Les réflexions sur la « décroissance » initiées à Mirepoix font écho, là où trop de compagnies sont amenées à « créer pour vivre ». Plusieurs chantiers prioritaires sont identifiés : les lieux mutualisés, la circulation des artistes et des œuvres (présence sur les festivals...), et l'économie de la création-production-diffusion.

- **Lieux et compétences mutualisées** : la perspective d'investir des lieux de travail mis en commun motive de nombreux acteurs, considérant que ces espaces favorisent les coopérations, les transferts de savoir-faire, la mise en commun de connaissances et les mutualisations diverses (réseaux, contacts, fournisseurs...). Il s'agit entre-autre de rompre l'isolement, de créer des synergies. Des expériences vécues montrent combien ces espaces peuvent être stimulants pour le développement des projets. Des besoins en compétences peuvent aussi trouver des réponses collectives, notamment sur des métiers difficiles à assumer dans chaque structure (chargé-e-s de diffusion ou de production, webmaster et community manager...). Les volontés exprimées se rejoignent autour de structures de type tiers-lieux, lieux intermédiaires, espaces de co-working, fab-lab artistiques... Ces dynamiques sont de mieux en mieux identifiées par les politiques publiques. Elles nécessitent la mobilisation de compétences et d'emplois en coordination dès leur conception.
- **Circulation des œuvres** : la diffusion de la marionnette en Occitanie et hors-région est à renforcer par plusieurs moyens. Une première proposition consiste à explorer la possibilité d'une présence collective de la Marionnette Occitane sur les événements nationaux (festival de Charleville-Mézières, festival d'Avignon avec Avignon fait son Cirque, Chalon dans la rue, Aurillac...). Ceci permettrait de donner de la visibilité à la création Occitane et de mutualiser des moyens pour se déplacer et se diffuser sur ces événements qui peuvent de façon très concrète déboucher sur des programmations, des mises réseaux... La FAMO serait un bon outil pour la mise en œuvre de ce type de déplacements sur les festivals (pas spécifiquement marionnette), en s'assurant de s'associer avec Occitanie en scène qui porte les dispositifs d'aide à la mobilité artistique et professionnelle. La présence sur les événements peut aussi prendre différentes formes : présentation de spectacles, conférences, rencontres-débats... Une autre piste consiste à créer des liens avec d'autres réseaux marionnette d'autres régions, avec la Bourgogne, la Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Polem, association d'artistes et de structures constituée en 2021)... pour favoriser des échanges réciproques, entre fédérations, entre compagnies...
- **L'économie de la création-production-diffusion** : l'économie de la marionnette semble très fragile, elle est aussi relativement méconnue. Les spécificités de la discipline invitent à étudier finement les besoins et coûts, pour mieux identifier les leviers potentiels. Des groupes de travail portant sur la Création-Production-Diffusion se constituent au sein de la FAMO afin de travailler sur les outils et moyens de production, la présence sur les festivals, et d'éventuelles organisations événementielles (scènes off et première scènes, programmation dans les médiathèques...).

### *Des dynamiques territoriales à étendre et à approfondir*

L'instauration de dynamiques territoriales entre acteurs est un processus lent, mais qui favorise l'interconnaissance, les coopérations et la structuration. Cette approche par territoire de proximité est aussi un moyen de favoriser l'implication des associations dans les concertations qui couvrent l'ensemble du territoire régional, très vaste pour Occitanie. Les dernières rencontres organisées au printemps 2021, à Sète et Villemur-sur-Tarn, ont permis notamment de nourrir les projets et expérimentations à mettre en œuvre par la FAMO (laboratoires et échanges artistiques, circulation des artistes et présence sur les festivals...). L'approche par bassins d'activité est à poursuivre et à renforcer, afin de mieux couvrir l'ensemble de la région, et d'aller plus finement sur les enjeux territoriaux. Ce sont peut-être 7 à 8 « pôles » ou bassins qui seraient à définir, en s'ouvrant sur le Tarn-Aveyron, les Pyrénées-Orientales, le Lot...

## **Concertier en temps de crise**

La crise sanitaire a mis en suspend toute activité durant de longs mois, plongeant les personnes et les structures dans des situations très incertaines et anxiogènes. La gestion des annulations de spectacles et des reports, et la mise en place des activités partielles ont largement occupé les équipes administratives. Le Sodam a permis de maintenir des liens, ce qui fut très appréciable.

Aussi, en 2020, des visioconférences ont été organisées en mai, juin et juillet et ont permis d'informer sur les situations de chacun-e face à la crise sanitaire (difficultés rencontrées...), de partager des informations (gestion de l'activité partielle, ressources réglementaires et administratives...) et d'inviter à se projeter dans l'après (évolution des activités, formes de solidarités...).



Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger des informations sur les dispositifs d'aides exceptionnelles déployés par l'État, la Région et les sociétés civiles : Fonds d'urgence aux entreprises, Fond d'Urgence Spectacle Vivant, plan Festival, l'été culturel, recours au chômage partiel...

Occitanie en scène, le conseil d'administration de la FAMO et les organisations nationales du spectacle vivant ont réalisé une veille générale durant toute cette période. Plusieurs chantiers ont été menés pour favoriser l'activité de création (identification lieux pour augmenter les possibilités d'accueil en résidence...), et sur la reprise des activités après la crise (en lien avec Thémaa). Une étude d'impact de la crise sanitaire a été lancée au travers d'un questionnaire en ligne en écho aux constats d'annulations sèches observées pour les compagnies dans le cadre du Coreps.

De nombreuses ressources administratives et réglementaires ont été partagées : le Collectif Intermittents de l'Aveyron<sup>7</sup> (CIA) très actif sur la période, la page de veille d'Occitanie en scène<sup>8</sup>, les ressources de Thémaa<sup>9</sup> et du Synavi<sup>10</sup>, les fiches pratiques de la Fédération des Arts de la Rue<sup>11</sup>...

En 2021, des rencontres territoriales ont été organisées à Sète et à Villemur-sur-Tarn. Elles ont permis de relancer les réflexions et échanges entre les structures, en lien avec la FAMO.

Globalement, l'activité partielle a été mise en place pour les postes permanents des compagnies et des lieux. Le FUSV a été peu mobilisé, en raison de la complexité à réunir les pièces, de la charge administrative induite et du montant de l'aide jugé très faible.

Les compagnies ont eu d'importantes pertes d'activités (diffusions interrompues depuis mars 2020, très faibles compensations). Les reports sont restés très incertains sur la saison 21/22. Quelques diffusions et actions culturelles ont toutefois pu être organisées dans des conditions particulières (extérieur, jauges limitées...). Les travaux de création ont été entrepris, soit à domicile, soit dans différents lieux de la région (Odradek, Archipel, Périscope, UsinoTOPIE...).

Les festivals ont été annulés (Mima, Marionnettissimo...) générant des difficultés importantes au sein des structures. La reprise progressive des activités en 2021 redonne de l'espoir et du sens. Les impacts de la crise restent à mesurer de façon précise, à partir de 2022.

---

7 <https://www.facebook.com/Collectif-des-intermittents-de-laveyron-478308845693660/>

8 <https://www.reseauenscene.fr/mesures-specifiques-au-covid-19.html>

9 <https://www.themaa-marionnettes.com/actualites/coronavirus-et-spectacle-vivant-centralisation-des-informations-dont-nous-disposons/>

10 <https://www.synavi.org/ressources-covid-19.html>

11 <https://www.federationartsdelarue.org/ressources/covid-19-fiches-pratiques-fede>

## Partie 2 – Schéma d'orientation

La proposition de Schéma d'orientation est constituée à partir des travaux de concertations réalisées avec les structures marionnettiques en Occitanie, des besoins prioritaires exprimés et des propositions et orientations proposées collectivement.

Comme le présente l'état des lieux, de nombreuses évolutions ont été observées sur ces dernières 4 années, en termes de reconnaissance et de soutien par les pouvoirs publics, comme en terme de structuration. Ces évolutions sont influencées, voire parfois directement issues des travaux de concertation, comme la création de la fédération régionale FAMO (préconisation dès 2018) et le renforcement des moyens (soutiens aux lieux et festivals, évolution des dispositifs...).

La crise sanitaire a fortement impacté les activités et l'économie des structures. Elle a été aussi l'occasion de réinterroger les enjeux et logiques de développement à l'œuvre. À plusieurs endroits, les sujets liés à l'environnement et à la décroissance ont été évoqués. Ce fut le cas avec les « Rendez-vous du commun » proposés par l'association nationale Thémaa qui est venue nourrir la réflexion sur la transition et la création en temps de crise.

Les orientations présentées ici ne tiennent compte qu'en partie des bouleversements et problématiques générées par la crise sanitaire. Des travaux d'observation sont à mener pour évaluer précisément les impacts et accompagner au mieux le développement de la discipline. Des leçons doivent être tirées sur toutes les activités humaines pour faire face aux défis du changement climatique et aux enjeux renouvelés de démocratie et de culture. Le renforcement d'un dialogue permanent entre les structures et les pouvoirs publics est un levier indispensable pour y faire face.

# Les activités artistiques et culturelles

## Création

La création artistique est qualifiée de « dynamique », avec un nombre important de spectacles créés (1 à 3 tous les deux ans par compagnie) dans une économie de la création très précaire (sur fonds propres ou personnels, emplois précaires, avec des prises de risques financiers importants...).

Des espaces de création existent mais en nombre insuffisant (lieux de compagnonnage et de fabrique) malgré une ouverture progressive des théâtres et autres lieux pour les résidences orientées vers la marionnette. De façon générale, pour chaque spectacle en création, les partenariats sont réputés difficiles à construire.

Une spécificité de la marionnette est la nécessité d'espaces de création adaptés, avec des ateliers de fabrication accolés au plateau, afin de permettre les aller-retours entre la scénographie, la manipulation et la construction. Les normes qui se complexifient rendent toujours plus difficile la réalisation de ces projets, et alourdissent les budgets et le fonctionnement des compagnies. Par rapport à d'autres disciplines, la fabrication des marionnettes allonge fortement les durées de création qui nécessitent des temps d'expérimentation et de recherche plus importants qu'ailleurs (fabrique, recherche des matériaux, manipulation, essais de jeux...).

Aussi, l'accompagnement des résidences se réduit trop souvent à de la mise à disposition d'espaces de travail (sans technicien) en échange d'une action culturelle ou d'une diffusion. Ces constats sont à relativiser avec la présence de quelques structures en région, volontaires et aux pratiques professionnelles et éthiques fortes qui consacrent du temps et des moyens à la création et à la diffusion de la Marionnette. Le collectif En jeux est par exemple identifié en ce sens.

Notons l'existence du dispositif national « Les À Venir » porté par un collectif de 29 partenaires (scènes et festivals dédiés en tout ou partie à la marionnette, les 8 lieux compagnies missionnés par le compagnonnage et Thémaa). Il a pour objet de porter des projets de la création marionnettique contemporaine à la connaissance des responsables de programmation pluridisciplinaires de spectacle vivant, d'échanger et de donner la possibilité aux artistes de trouver les appuis complémentaires pour l'aboutissement de leurs spectacles. À chaque édition, 6 lauréat-e-s. Le temps d'une rencontre professionnelle, chaque projet est présenté, en présence de l'équipe artistique et des structures marraines. Pour les découvrir, deux rendez-vous sont organisés chaque année lors de festivals, l'un pluridisciplinaire et l'autre dédié à la marionnette. Le festival dédié à la marionnette est le producteur délégué pour les 2 événements. En 2021, Marionnettissimo accueille le dispositif, en partenariat avec Odradek, Mima et le Périscope, toutes membres du collectif, et avec le soutien d'Occitanie en scène. Malheureusement ce dispositif est mis en suspend pour 2022, le collectif « Les À Venir » et le réseau Latitude n'ayant pour le moment pas proposé d'alternative.

- ➔ **Engager un travail approfondi sur l'économie de la création-diffusion**, et ouvrir la réflexion sur les évolutions viables et souhaitables (ralentir les rythmes de création en accordant du temps à l'écriture et à la recherche, principes de « décroissance » et de transition...). Un groupe de travail au sein de la FAMO a commencé à se réunir en 2021, potentiellement à articuler avec les travaux du Coreps.
- ➔ **Poursuivre l'adaptation des dispositifs de soutien à la création** (assouplir les appels à projets et demandes de subvention...) et dépasser la logique de mise à disposition dans le cadre des résidences, en encourageant les partenariats et les apports en coproductions.
- ➔ **Identifier les lieux potentiels d'accueil en résidence** (repérage, cartographie...), avec des possibilités d'ateliers à proximité, en élargissant au-delà du spectacle vivant (Fab-Lab, Tiers lieux, Lycées professionnels...).

## Production

L'économie de la production est essentiellement basée sur l'activité de diffusion (vente de spectacle), faisant reposer les risques et les montages financiers de la production sur les compagnies. Les apports en coproduction de structures labellisées sont construits au cas par cas, souvent faiblement dotés, et plutôt en direction du spectacle jeune public.

Les structures régionales existantes sont volontaristes (lieu de compagnonnage ou de fabrique, festivals...) malgré leurs faibles moyens. Cela se traduit par des apports en coproduction limités, des accompagnements et compagnonnages artistiques, des accueils en résidence, des mises à disposition des lieux de travail, des

engagements en diffusion, des mises en réseau et de la visibilité au niveau régional et national. La situation économique très fragile des structures pénalise leurs capacités de coproductions et d'accompagnement.

- **Accompagner les équipes dans les montages et la gestion administrative** (veille, ressource, appui administratif... via une offre de service travaillée en réseau, l'appui de bureaux de production des actions régionales portées par Occitanie en scène) et développer de formations au montage de projets (ex. Théâtre du Grand Rond, Ardec, Illusion & Macadam).
- **Renforcer les lieux structurants, les lieux compagnies missionnés pour le compagnonnage et encourager le compagnonnage** (une compagnie expérimentée aide une jeune compagnie) et soutenir les temps d'échanges de pratiques entre professionnels (laboratoires, rencontres...).
- **Mutualiser du matériel adapté** (caisse à outils, ateliers mobiles, parc mutualisé par territoire) et soutenir l'investissement et l'équipement.

## Diffusion

Pour les compagnies, l'économie de la diffusion est caractérisée par un nombre important de représentations (20 à 200 par an) et de spectacles en exploitation (2 à 5 par compagnie). Le niveau de vente de spectacles est variable, et plutôt en baisse (impact de la réduction des financements des collectivités).

Le manque d'espace de présentation des créations est souligné. Pour les compagnies, la diffusion doit être accompagnée à toutes les étapes, de l'émergence à la professionnalisation. Le dialogue avec les lieux de programmation reste à renforcer.

Enfin, la question des lieux est apparue centrale au fil des concertations, tant pour répondre au besoin de démultiplier les espaces de travail et de diffusion, que pour mutualiser des moyens et des compétences, et générer des coopérations entre structures.

De nombreuses évolutions ont pu être constatées en rapport avec les propositions émises en 2018 dans le cadre du Sodam. Le dispositif « **Résidence-Association** » de la Région a fait l'objet de communications qui ont permis une augmentation des sollicitations des acteurs de la marionnette. Ce dispositif n'est pas reconduit en 2022. Cette évolution est à l'image des autres programmes de soutien à la création qui ont vu une augmentation des demandes d'aides pour cette discipline. De futurs travaux d'observation devraient permettre de quantifier cette évolution.

Notons par ailleurs

- la **présence de la Marionnette dans les comités d'experts Drac** depuis 2020 et dans le **Comité conseil Région Occitanie** depuis 2017,
- le **Dispositif d'aide pour les arts de la marionnette (DAAM)** élaboré avec Occitanie en scène en 2020-21, associant les lieux permanents, dont l'objet est « de développer la diffusion et la circulation des œuvres du spectacle vivant créées en région en favorisant leur exploitation sur de plus longues périodes, d'accompagner la structuration des réseaux de production et de diffusion du spectacle vivant en Occitanie ».
- la mise en place de **faire-pART**, dispositif d'accompagnement à la mobilité, proposé de façon conjointe dans les régions des cinq agences de La Collaborative<sup>12</sup>, qui s'adresse aux responsables de programmation originaires des régions Bretagne, Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Il est conçu pour accompagner des responsables de programmation à la découverte de festivals et autres événements majeurs du spectacle vivant hors de leur région. Ses objectifs sont de renouveler les habitudes de découverte de spectacles, favoriser les échanges et rencontres entre professionnel-le-s, légitimer la nécessité de visionner des spectacles en dehors d'un territoire d'origine et soutenir la création des artistes d'un territoire au service de la diffusion des œuvres, outrepassant les frontières régionales. Concernant la marionnette, 2 faire-pART sont organisés sur la saison 2021-2022, un premier au Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes à Charleville-Mézières, un second pendant le festival Marionnettissimo à Tournefeuille.
- un « **Itinéraire Marionnettique en Haute-Garonne** » a été initié en 2019 par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et les 3 lieux du territoire (Marionnettissimo, Odradek et UsinoTOPIE).

Par ailleurs, en écho aux propositions de 2018, des **laboratoires** et temps d'échanges entre compagnies ont été expérimentés en 2021 par la FAMO, « de façon participative (à partir des besoins et calendriers des

12 <https://www.lacollaborative.fr>

compagnies...), comme des temps de recherche, d'expérimentation, de partage et d'échange de techniques, de formation... »

- ➔ **Développer les lieux de fabrication et de diffusion, les ateliers et espaces mutualisés** (stockages, bureaux...) et renforcer les structures existantes (labellisation d'un CNMa, conventionnement de Marionnettissimo, renforcement d'Odradek...).
- ➔ **Développer les réseaux et moyens de diffusion**, tout au long de l'année en identifiant et qualifiant mieux les structures de diffusion, en développant les premières scènes (festivals Off...), en organisant des rencontres entre programmeur-riche-s (ex. Plateforme Jeune Public Occitanie, rencontres Occitanie en scène, etc.).
- ➔ **Insérer la marionnette dans les réseaux de diffusion existants** en identifiant et sensibilisant les programmeur-riche-s aux spécificités de la marionnette (courants esthétiques, contraintes techniques, rapport au public...), en organisant des relais territoriaux (temps de présentations, information...).
- ➔ **Soutenir la circulation des œuvres et des artistes** (« export ») pour favoriser la présence de la Marionnette sur les festivals de renom (Charleville-Mézières, Avignon, Aurillac, Chalon dans la rue, FIAMS, BIAM...). Un groupe de travail au sein de la FAMO est constitué sur ce sujet.

## Action culturelle et pratiques en amateur

L'action culturelle et les pratiques en amateur sont relativement peu développées au-delà des structures permanentes. Elles mériteraient d'être mieux identifiées (travail d'observation) et accompagnées. Des classes, ateliers et stages existent et se diversifient.

- ➔ **Développer l'action territoriale et l'éducation artistique et culturelle** en multipliant les résidences de territoire, et les interventions en milieux spécialisés (scolaires, hôpitaux, Ehpad...)
- ➔ **Développer la pratique de la marionnette en amateur** en diversifiant l'offre de stages et d'enseignement (classes, interventions en conservatoire...), en formant les encadrants, enseignants, animateurs (stages, interventions...), en se rapprochant du CNFPT et de l'éducation nationale, et en constituant des ressources mutualisées (valise pédagogique, fond de marionnettes, site ressource...).

## Economie, emploi, formation

Les structures marionnettiques, qu'elles soient compagnies artistiques, actrices de la diffusion ou de la production sont essentiellement associatives, un mode de gestion choisi par défaut, peu adapté mais suffisamment souple pour assurer le portage des projets artistiques. Les conseils d'administration sont majoritairement dits « affinitaires », composés de personnes proches des équipes artistiques. Notons que quelques collectivités sont impliquées et opératrices (musée, événements...).

De façon générale, les structures occupent des locaux peu adaptés (bureaux, stockages, ateliers, répétition...) lorsqu'elles en ont. C'est un champ de mutualisation fortement souhaité. Les associations sont majoritairement membres de Thémaa. Les 3 structures permanentes de diffusion sont membres de Latitude Marionnette, et création de la FAMO en 2019 dote la région Occitanie d'une structuration collective indispensable.

### Économie

L'économie des « entreprises » associatives de la Marionnette repose sur de l'artisanat artistique où l'essentiel des charges est lié à l'emploi artistique et technique. Les ressources sont essentiellement issues des activités de diffusion (contrats de cession ou coréalisation) dans un contexte où les financements publics sont de plus en plus limités, que ce soit en achats de spectacles et en subventions. Les budgets de production souffrent de faibles apports en coproduction. Les problématiques de trésorerie sont récurrentes, et l'absence de fond de roulement pèse souvent sur la rémunération des artistes.

Les premières observations réalisées sur les financements publics de la marionnette, sur les exercices 2017 et 2018, ont permis de situer les niveaux d'interventions des différents partenaires. Les données recueillies auprès des collectivités et consolidées par le biais de l'enquête en ligne ont recensé un total de plus de 1,5 M€ de financements publics pour la Marionnette et les arts associés en 2018, avec des niveaux de participation équivalents entre l'État et les différentes collectivités (Région, Départements, Intercommunalités et communes).

- **Renforcer les financements** en améliorant la prise en compte de la marionnette dans les dispositifs existants, en sensibilisant les responsables des collectivités aux spécificités de la marionnette, en informant les structures sur les dispositifs existants, en accompagnant le montage de dossiers (information/ressource, mutualiser la connaissance), et en encourageant les partenariats et apports en coproduction
- **Consolider l'économie du « secteur » de la marionnette** en constituant un fonds mutualisé (soutien à la trésorerie, négociations bancaires...), en mutualisant des moyens (locaux, bureaux, stockages) et des emplois, en développant des pépinières et couveuses susceptibles d'accompagner les compagnies sur un temps long, et en mobilisant les dispositifs de soutien (Fonpeps, sociétés civiles...)

### Emploi

Les équipes sont principalement intermittentes du spectacle, plus par souci d'équilibre économique que par choix. Elles sont composées de 1 à 10 artistes et techniciens (3 personnes en moyenne) avec un faible niveau de rémunération. Elles sont largement féminines (à corréliser avec la faiblesse des rémunérations) et connaissent un turn-over important qui pénalise la professionnalisation du secteur. La fin des contrats aidés (CUI-CAE) grève largement les ambitions d'emploi permanent.

Les besoins en emplois permanents des structures s'expriment prioritairement sur des fonctions administratives (gestion, diffusion, production...) ou de direction artistique.

- **Professionnaliser le « secteur » de la marionnette** en sécurisant les cadres d'emplois (associations, intermittence), en soutenant la mutualisation de compétences (emplois mutualisés, recourir à un groupement d'employeur type GE OPEP), en se rapprochant des organisations professionnelles ou fédérations nationales (Synavi, Thémaa...) pour la veille et le suivi réglementaire, en intégrant le Coreps...

## Formation

Les organismes de formations marionnette d'Occitanie constatent des **difficultés d'accès des intermittent-e-s aux droits à la formation** (difficulté à comprendre et à se repérer dans la gestion des droits à la formation) et une consommation importante de ces crédits pendant la crise sanitaire. Par ailleurs, pour ces organismes, la relation aux partenaires est complexe (difficultés à joindre l'Afdas, complexité administrative...). Ils attendent d'une convention Afdas / Région qu'elle permette de financer des formations à des personnes limitées par les droits ouverts.

Aussi, il s'agit de penser aux **personnes en activité (aux intermittent-e-s) ainsi qu'à celles qui sont en insertion professionnelle ou en reconversion** (qui n'auraient pas forcément cotisé suffisamment ou au bon OPCO). Quel accès à la formation pour les artistes/technicien-ne-s qui ne sont pas ou plus intermittent-e-s ? Comment répondre au besoin de formation pour les personnes qui n'ont pas cotisé à l'Afdas ? Comment mieux accompagner l'insertion professionnelle des jeunes et les reconversions ?

**Les besoins sont prioritairement identifiés en direction des artistes** qui ont sans cesse besoin de nourrir leur pratique, confronter des techniques, découvrir, échanger... L'essentiel des actions de formations dans ce domaine ne sont ni certifiantes, ni diplômantes. Peuvent-elles être soutenues par le PRF ? Est-il possible pour la Région de reconnaître et soutenir les actions de type master-class, work-shop ou laboratoires en tant qu'action de formation au sein du PRF ? C'est une offre tout à fait indispensable et complémentaire à la formation continue.

**L'offre de formation professionnelle est relativement bien développée et semble suffisante sur la partie ouest de la Région Occitanie.** Des actions sont à développer à l'est, en s'appuyant notamment sur le Théâtre Le Périscope et la Chartreuse, naturellement autour de l'écriture et des auteurs. D'autres initiatives existent dont celle de Romain Duverne et Alban Thierry (Cie Zouak) qui travaillent à la création d'un lieu dédié à la transmission et construction à Saint-Laurent-le-Minier (Gard).

**La Valorisation des Acquis de l'Expérience** pourrait être mieux soutenue et déployée auprès des marionnettistes non diplômés, afin de valoriser leur pratique professionnelle avec un diplôme DNSP acteur marionnettiste, notamment pour les artistes qui voudraient enseigner en conservatoire ou en école. Des dispositifs d'accompagnement et d'encouragement des démarches de VAE pourraient être pensés (financement et relais locaux).

Enfin, un outil de communication récapitulatif de l'offre de formation professionnelle sur l'Occitanie pourrait faciliter l'information auprès des artistes.

- ➔ **Développer et structurer l'offre de formation** en se rapprochant des organismes (Région, Afdas notamment) afin de contribuer au plan de formation régional (PRF), en coordonnant l'offre existante et en contribuant à la structuration engagée au sein du Coreps.
- ➔ **Améliorer l'accès à la formation** en ouvrant des possibilités de financement pour les non ayant-droit Afdas (accord cadre État-Région-Afdas-Partenaires sociaux) et en communiquant sur l'offre existante (plaquette récapitulative, site ressource).
- ➔ **Développer les échanges de pratiques et de savoirs** en organisant des rencontres/laboratoires tout au long de l'année, en encourageant les compagnonnages et transferts de savoir-faire (artistiques et techniques, administratif, montage de projet, communication...), et en organisant des temps de formation/échanges sur le montage de projets et la gestion administrative.

## La structuration régionale

Les travaux liés à la structuration régionale des acteurs de la marionnette ont été majeurs depuis 2019, en conformité avec les orientations et préconisations émises dans le cadre du Sodam :

- la participation de représentant-e-s de la Marionnette au Coreps s'est amorcée sur les réunions de commissions emploi-formation, production-diffusion ;
- la création de la fédération régionale FAMO ;
- la définition de différents chantiers, groupes de travail et actions mises en œuvre par la FAMO (Journées mondiales de la Marionnette, laboratoires d'échanges artistiques, groupes de travail création-diffusion...).

### Fédération des Arts de la Marionnette en Occitanie

L'engagement était pris fin 2018 dans le cadre du Sodam de fonder un regroupement des acteurs de la marionnette en Occitanie. Plusieurs réunions de travail ont été dédiées à ce sujet en 2019, pour la définition des valeurs, objectifs, composition et fonctionnement.

Il a été décidé de fonder une fédération régionale, sous forme associative, et au fonctionnement collégial. Un socle de valeurs et de principes fondamentaux a été formalisé en préambule des statuts qui détaille les engagements et intentions sur les plans artistiques et culturels (liberté de création, émergence et innovation, diversité et renouvellement...), économique (ESS, non lucrativité, coopération et mutualisation), professionnel (cadres légaux, professionnalisation, formation, prévention des risques...), social, politique et démocratique (intérêt général, égalités...) et territorial.

L'objectif de la fédération est « de fédérer les acteurs de la marionnette de la région Occitanie, de les défendre, d'encourager les coopérations et, plus largement, de contribuer à leur reconnaissance et à leur développement dans une démarche solidaire, équitable et pérenne au profit de la diversité de la création artistique et dans le respect des droits culturels des personnes. »

C'est sur cette base que les statuts ont été adoptés le 21 novembre 2019 avec l'assemblée constituante de la Fédération des Arts de la Marionnette en Occitanie (FAMO) réunie à Tournefeuille à l'occasion du festival Marionnettissimo.

### Les chantiers engagés

#### Journée mondiale de la marionnette - les 21 mars

Suite à la cessation d'activité d'Arema qui portait notamment le Forum de Vergèze jusqu'en 2018, il a été proposé de rebondir en organisant un temps fort à l'échelle de l'Occitanie à l'occasion des Journées Mondiales de la Marionnette (JMM) qui se déroulent chaque année le 21 mars.

Cette proposition émise par le Périscope visait 3 objectifs : maintenir et développer les financements publics de la Marionnette sur le territoire, donner de la visibilité à la Marionnette au niveau local, régional et national, et venir en soutien aux compagnies artistiques notamment celles qui ont été impactées par la fin d'Arema. La crise sanitaire ayant contrecarré la première édition, les JMM demeurent avec la volonté de la FAMO d'en coordonner la mise en œuvre à l'échelle de l'Occitanie. En effet, cet événement mondial est l'opportunité de donner de la visibilité à la Marionnette, en direction des publics, habitants... mais aussi dans les médias, des structures de programmation et auprès des collectivités. L'édition 2022 a recensé de nombreuses propositions<sup>13</sup>.

#### Laboratoires et temps d'échanges artistiques

Pour répondre aux souhaits exprimés par plusieurs compagnies de se rencontrer, en présentiel, pour échanger sur leurs pratiques artistiques, un groupe de travail "laboratoires et échanges artistiques" s'est constitué au sein de la FAMO au printemps 2021. Le principe est qu'une ou plusieurs compagnies invitent, sur leur territoire, à venir une journée pour partager leurs approches artistiques et/ou des techniques et/ou leurs préoccupations sociétales (exemple de l'éco-construction...). Ces ateliers sont conçus pour être des temps d'échanges conviviaux, de recherche et de partages de pratiques, qui associent la réflexion et le travail en atelier ou sur un plateau...

<sup>13</sup> Programmation des JMM 2022 visible sur le site de la FAMO - <https://www.famo-marionnette.fr>



Une première initiative fin juin à Narbonne portée par Myriam Leger (Tintamarre et Boudeficelle) et Christelle Mélen (Hélice Théâtre) n'a pu se tenir faute de participant·e·s. Elles invitaient à des échanges de savoir-faire en matière de transmission (comment nourrir nos ateliers en direction des amateurs : enfants, adultes, publics spécifiques ?). Leur cheminement créatif les a amenées à travailler de plus en plus souvent avec des enfants, mais aussi avec des personnes âgées, des éducateurs, des publics dit "empêchés"... Chose banale que ce glissement vers la transmission dans la vie d'un artiste, pourtant elles constatent le peu de synergie dans ce domaine. Chacun dans son coin expérimente, improvise, constitue son petit bouquet d'exercices en éternelle évolution... Ce sont ces questionnements, ces tentatives, ces trouvailles pédagogico-artistiques qu'elles proposent de partager.

En septembre 2021, après un report, un atelier d'échanges artistiques a pu se tenir à l'initiative de Matthieu Siefriid (Blick Théâtre) et Laurence Belet (Cie Rouges les anges). Ils proposaient de croiser leurs univers en observant et expérimentant autour du mouvement et de l'engagement des corps dans la manipulation de marionnettes très différentes : Marionnettes sur corps et marionnettes sur table. La réussite de cet atelier a montré l'intérêt de ce type d'action à renouveler.

Un temps d'échanges et de réflexion sur « Les moteurs de la création » s'est tenu en février 2022 avec plus d'une vingtaine de participant·e·s, pour commencer une réflexion entre artistes et répondre à la question « Quels ressorts, impulsions, motivations nous donnent envie en tant qu'artistes de créer un spectacle ? Une rencontre pour partager les interrogations et briser les solitudes des équipes artistiques. Un second temps est prévu en mai, à Odradek, à l'initiative des compagnie Créature, Essaimante et Odradek/Pupella-Noguès.

## Circulation des compagnies Occitanes sur les festivals nationaux

Un groupe de travail constitué au printemps 2021 porte sur la question de la circulation des compagnies occitanes sur les événements et festivals nationaux. En effet, de nombreuses compagnies s'y rendent par leurs propres moyens et peinent à être visibles sur ces événements. Une démarche collective est susceptible d'améliorer les conditions de déplacement et d'accueil, en mutualisant les moyens (transports, lieux, matériels, contacts, communication...). Un des objectifs du groupe de travail est d'arriver à une première action commune pour la prochaine édition du Festival International de Charleville-Mézières, en 2023. Les travaux doivent être désormais partagés avec Occitanie en scène, qui porte les dispositifs d'aide à la mobilité. Des expérimentations sont envisagées sur d'autres événements (Avignon, Aurillac, Chalon...).

## Diffusion, production, création

Les premières réflexions sur les conditions de la création et l'économie de la production-diffusion sont engagées. Le groupe de travail a commencé à défricher les constats et besoins autour de l'économie de la production, et a travaillé sur la logique de l'auto-diffusion en écho à la mesure exceptionnelle d'aide mise en place par la Région en 2021. Les sujets sont vastes et doivent s'articuler avec les groupes de travail du Coreps pour y contribuer.

Par ailleurs, le groupe de travail « Vigilance » a été très actif dès le début de la FAMO, avec des réponses immédiates pour la crise du Covid (rédaction d'un questionnaire auprès des compagnies sur les impacts de la crise sanitaire - annulations, reports, difficultés de trésorerie), « hot-line » de conseil, liste de lieux relais pour les équipes en répétitions... Un deuxième chantier a été ouvert pour soutenir le Musée de la Marionnette à Saint-Affrique dont le futur est aujourd'hui très incertain.

## Les perspectives

La création de la fédération régionale et l'accompagnement à sa structuration étaient des objectifs forts travaillés dans le cadre du Sodam. Il s'agit aujourd'hui qu'elle s'autonomise dans son fonctionnement et son animation, pour progressivement porter de façon autonome ses chantiers, et s'articuler de façon cohérente et lisible dans le paysage artistique professionnel de l'Occitanie.

La FAMO a recruté en 2022 deux coordinatrices (Alexandra Nafarrate et Capucine Hurel) pour renforcer la dynamique des Groupes de Travail et la création d'un site internet. L'AG 2022 aura lieu au mois de mai à la Cigalière de Sérignan sous la forme de séminaire de travail.

De nombreux besoins propres à la fédération doivent être accompagnés, et en premier lieu sa capacité d'animation et d'action sur le territoire (coordination, communication, organisation d'actions...). Cela peut passer entre-autres par un appui public direct pour l'embauche d'une coordination salariée (animation de la vie associative, implication dans les concertations, animation de groupes de travail, relations aux réseaux et développement des partenariats...) et la réalisation d'actions (site ressource, laboratoire, JMM, mutualisations...).

# Partie 3 – Orientations post Sodam Occitanie 2022-2025

Le processus Sodam, engagé depuis 4 ans a permis de contribuer à une meilleure connaissance et reconnaissance du secteur marionnettique en Occitanie :

- renforcement de l'interconnaissance entre les acteurs, jusqu'à leur structuration au travers de la Fédération des Acteurs de la Marionnette en Occitanie (FAMO) fin 2019 ;
- recensement des acteurs et recueil de premières données sur l'activité de la marionnette à l'échelle de la région, mise en place d'un dispositif pérenne de cartographie ;
- renforcement des moyens publics, en direction des structures permanentes (augmentation des aides, conventionnement du Périscope en 2019) et des compagnies (aides à la création, aux résidences...) ;
- inscription de la FAMO dans les espaces de concertation (groupes de travail du Coreps, réunions filières...) ;
- création d'un dispositif d'aide à la création et diffusion, Parcours Marionnettique, développement d'actions spécifiques en direction de la filière : faire-Part marionnettes, accueil des A Venir, etc.

L'appui externe important réalisé pour mettre en place ce processus (Occitanie en scène / consultant / dispositifs type DLA) ne peut être maintenu de manière permanente dans les mêmes proportions. Il s'agit donc, à partir de 2022, d'envisager la pérennisation de la démarche dans ce contexte en favorisant l'intégration et la poursuite des travaux au sein d'espaces ou d'outils plus transversaux (Coreps, etc.).

Aujourd'hui, la FAMO a constitué plusieurs groupes de travail (vigilance, création-production-diffusion, présence sur les festivals...). Elle porte plusieurs actions (laboratoires, JMM, exposition itinérante, rencontres séminaires...) et a recruté des personnes à la coordination.

Occitanie en scène porte de son côté des travaux de cartographie et d'observation, de façon transversale aux différentes disciplines du spectacle vivant. Elle appuie la structuration et le développement des réseaux d'acteurs (Pyramid, Plateforme Jeune Public Occitanie, collectif En Jeux...) et assure la mise en œuvre de différents dispositifs de soutien (aide à la diffusion en réseau, faire-part...).

À partir de la synthèse des propositions issues du Sodam, Occitanie en scène et la FAMO proposent un plan d'action suivant les 3 axes (structuration, coopération, coconstruction) visant à prioriser les mises en œuvres et organiser les rôles de chacun.e.

# Structuration territoriale et professionnelle

## *Sous la responsabilité d'Occitanie en scène*

**Poursuivre la démarche d'observation participative et partagée (OPP) en transversalité avec d'autres disciplines artistiques (marionnette, cirque, arts de la rue...) :**

- 2022 : approfondir les travaux de recensement, de qualification des structure, de cartographie et d'observation avec notamment une visée de mutualisation de ressources (lieux, matériels, outillages, compétences...); Identifier les lieux potentiels d'accueil en résidence (repérage, cartographie...), avec des possibilités d'ateliers à proximité, en élargissant au-delà du spectacle vivant (Fab-Lab, Tiers lieux, Lycées professionnels...).
- 2023 : produire des indicateurs synthétiques sur l'activité, l'économie et l'emploi à l'échelle de la région à partir de la collecte de données auprès des organismes publics (Afdas, Audiens, Insee, Pôle Emploi...); observer l'évolution des financements publics mobilisés par l'État et les collectivités territoriales ;
- 2024 : se donner la possibilité de déployer des enquêtes en ligne afin d'approfondir la connaissance de la filière.

## *Sous la responsabilité de la FAMO*

**Poursuivre la structuration régionale des acteurs de la marionnette au travers de la FAMO** avec la mise en place d'un fonctionnement autonome, et le développement des actions d'intérêt régional :

- 2022 : valoriser et donner de la visibilité de la marionnette en Occitanie et en France : organisation des JMM, appui à la circulation des artistes occitan·e·s sur les festivals...
- 2022 : engager des travaux et réflexions sur les évolutions des activités, des métiers et des emplois par l'animation de groupes de travail création-production-diffusion et économie-emplois en lien et avec l'appui d'Occitanie en scène ; ouvrir la réflexion sur les évolutions viables et souhaitables (ralentir les rythmes de création en accordant du temps à l'écriture et à la recherche, principes de « décroissance » et de transition...); Faire écho de ces travaux au sein du Coreps notamment.

## *Intégrer la marionnette au sein du Coreps afin d'y inscrire les travaux sur l'emploi, la formation et l'économie*

**Organiser une représentation de la FAMO** au sein des groupes de travail et du comité régional ;

**Développer la formation professionnelle :**

- 2022 : répertorier l'ensemble des formations existantes ;
- 2023 : contribuer au plan de formation régional (PRF) en coordonnant et en renforçant l'offre existante ;
- 2024 : améliorer l'accès à la formation en ouvrant des possibilités de financement pour les non ayant-droit Afdas (accord cadre État-Région-Afdas-Partenaires sociaux).

# Coopérations entre acteurs et coconstruction des politiques publiques

**Poursuivre l'aménagement du territoire en renforçant et développant les lieux, festivals et bureaux de production**

- 2022 : renforcer les lieux de création (LCMC - lieu compagnie missionné pour le compagnonnage, ateliers de fabrique artistique, scènes conventionnées, CNMa...);
- 2023 : améliorer le maillage du territoire en identifiant et soutenant des lieux et espaces de stockage, de fabrique, de création, de pratique et de diffusion potentiellement mutualisés entre acteurs de la marionnette et d'autres disciplines (cirque, arts de la rue...);

**Poursuivre l'adaptation des dispositifs de soutien à la création-diffusion** pour faire évoluer les logiques de développement en considérant les enjeux environnementaux ; assouplir les appels à projets et les critères de demandes de subvention ;

**Développer les moyens, l'emploi et les compétences par un soutien aux démarches de mutualisation** : une approche par des territoires de proximité pourrait permettre d'engager des réflexions concrètes sur différents bassins, ou consolider des initiatives existantes :

- 2023 : développer les groupements d'employeurs et bureaux de production, engager des actions de tutorat, développer des outils d'accompagnement avec le ROBA...
- 2023 : accompagner la mutualisation de lieux et de matériels (espaces de stockages, bureaux, ateliers...) ;

**Développer l'enseignement, les pratiques et l'action culturelle** :

- 2022 : développer les échanges de pratiques et de savoirs en organisant des rencontres/laboratoires tout au long de l'année (FAMO - Laboratoires) ;
- 2023 : encourager les compagnonnages et la transmission de savoir-faire (artistiques et techniques, administratif, montage de projet, communication...), et en organisant des temps de formation/échanges sur le montage de projets et la gestion administrative.
- 2023 : développer l'action territoriale et l'éducation artistique et culturelle en multipliant les résidences de territoire, et les interventions en milieux spécialisés (scolaires, hôpitaux, Ehpad...)
- 2024 : développer la pratique de la marionnette en amateur en diversifiant l'offre de stages et d'enseignement (classes, interventions en conservatoire...), en formant les encadrants, enseignants, animateurs (stages, interventions...), en se rapprochant du CNFPT et de l'éducation nationale, et en constituant des ressources mutualisées (valise pédagogique, fond de marionnettes, site ressource...).

# Annexes

## Annexe 1 – Présentation du Sodam Occitanie

**Le Sodam est une méthode, un processus de concertation pour la coconstruction de politiques publiques, la structuration et la coopération entre acteurs.** Il vise l'élaboration d'un schéma de développement des Arts de la Marionnette, au travers de deux enjeux d'intérêt général :

1. La création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels
2. Un développement territorial cohérent et équitable

En Occitanie, le processus de concertation associe l'État, les collectivités, les réseaux, et l'ensemble des acteurs de la filière dans un dialogue non-hiérarchisé. La démarche se veut progressive et s'inscrit dans le temps, afin que les différentes parties prenantes s'approprient les enjeux et les spécificités territoriales.

Le Sodam poursuit 4 types d'objectifs

- **Connaître et observer** (les acteurs et les territoires) : provoquer une connaissance mutuelle des participant-e-s, poser et réfléchir collectivement les sujets, confronter les points de vue, améliorer la connaissance collective ;
- **Réfléchir et concevoir** afin de dégager des chantiers, des travaux et des pistes d'actions ;
- **Proposer et mettre en œuvre les outils de réflexion** préalables à la décision politique, de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité ;
- **Organiser l'évaluation** de la démarche de concertation.

### *Les objectifs et chantiers*

En Occitanie, les objectifs de la démarche Sodam sont :

1. **Réaliser un diagnostic territorial participatif** de la Marionnette en Occitanie (état des lieux et études suivant les principes de l'observation participative et partagée) précisant les enjeux et besoins prioritaires à satisfaire ;
2. **Élaborer des propositions d'orientations et d'actions** pour répondre aux besoins, en termes de politiques publiques, de coopération entre acteurs et de structuration professionnelle et territoriale ;
3. **Définir et engager des actions de structuration et de coopération** entre acteurs.

Suite à la première année de lancement des concertations en 2018 portées par la Plateforme Marionnette en Occitanie, l'animation du Sodam est assurée, dans le cadre de ses missions par Occitanie en scène.

Les travaux de concertation se matérialisent par l'organisation de rencontres territoriales (par bassins) ou thématiques (à l'échelle régionale). Ces rencontres favorisent l'interconnaissance entre acteurs, la connaissance des activités et enjeux (filière, territoires...), la remontée d'informations de terrain et l'élaboration de propositions d'actions.

### *Les outils numériques*

Les listes de diffusion par courriel ont été maintenues afin de faciliter les échanges et la communication en direction des structures (liste [marioccitanie@framalistes.org](mailto:marioccitanie@framalistes.org)).

Le site ressource du Sodam a été intégré au site d'Occitanie en scène. Il permet d'accéder aux cartographies et autres ressources (comptes-rendus, rapports... <https://www.reseauenscene.fr/sodam-occitanie.html>).

Des outils spécifiques d'appui aux filières mis en place au sein d'Occitanie en scène (gestion des listes de diffusion par courriel, espaces de stockages...).

## Annexe 2 – Synthèse des travaux 2018 à 2021

### 2018

Un **comité de suivi** associant l'État, les collectivités et la plateforme Marionnette a été mis en place afin d'accompagner la démarche, contribuer aux analyses, et de mobiliser les collectivités. Il s'est réuni les 29 mars à Carcassonne, 14 juin à la Drac à Toulouse, et 5 octobre à Vergèze (à l'occasion du Forum Art'Pantin).

Un **premier diagnostic de la Marionnette en Occitanie** a été réalisé de janvier à mai 2018 au travers d'analyses de données nationales (étude Bodson, données Thémaa...), d'une dizaine d'entretiens, et par le déploiement d'une enquête en ligne (70 réponses).

Afin d'outiller le processus, **plusieurs listes de diffusion par courriel ont été mises en place** afin de faciliter les échanges et la communication au sein du comité de suivi, de la plateforme Marionnette, et très largement aux personnes et structures intéressées par le Sodam.

Un **questionnaire en ligne** a été produit afin de mener le travail d'état des lieux, de recensement des acteurs et d'analyse de leurs activités. Enfin, un **site ressource** a été développé afin de capitaliser les informations (<http://cpasrien.free.fr/sodam/>).

Ce premier état des lieux a été présenté et mis en débat lors des **rencontres territoriales de printemps** (total de 74 participants, 37 acteurs) :

- vendredi 13 avril à la Drac de Toulouse – 42 personnes, 24 acteurs
- vendredi 18 mai à la Drac de Montpellier – 22 personnes, 16 acteurs
- mercredi 23 mai au Théâtre Na Loba à Pennautier – 10 personnes, 10 acteurs

Elles ont permis de présenter la démarche Sodam qui a recueilli un intérêt certain pour son approche participative, et de confirmer la forte volonté de poursuivre les échanges et approfondir les thématiques qui ont émergé.

**Trois autres rencontres ont été organisées à l'automne**, sur trois territoires, afin d'élaborer des propositions de coopérations, de structuration et de politiques publiques pour la Marionnette :

- Lundi 17 septembre à Saint-Affrique : 12 participants
- Mardi 18 septembre à Quint-Fonsegrives : 27 participants
- Jeudi 20 septembre à Nîmes au Théâtre Le Périscope : 15 participants

Elles ont rassemblé plus de 54 personnes représentant 38 structures et 5 collectivités (à noter que 34 structures ont informé de leur indisponibilité malgré l'intérêt porté à la démarche Sodam). Elles ont permis de prioriser les travaux et d'élaborer des propositions d'actions, de coopérations, d'ajustement des politiques publiques et de structuration collective pour le développement de la marionnette.

Une rencontre régionale de synthèse s'est tenue le 19 octobre 2018 au Théâtre dans les Vignes à Couffoulens (15 participants) afin de confirmer les priorités et propositions pour l'année 2019, et de préparer la restitution des travaux du Sodam le 22 novembre 2018 l'occasion du festival Marionnettissimo.

### 2019

Le processus méthodologique pour l'année 2019 est défini suivant 5 axes :

1. **Observation Participative et Partagée (OPP)** : poursuivre les travaux d'observation de la Marionnette, par l'actualisation des annuaires et cartographies des acteurs, et le déploiement d'une enquête en ligne pour le recueil de données relatives à l'exercice 2018. Constatant les problématiques communes à d'autres disciplines (arts de la rue, cirque...), un travail en transversalité est engagé afin de « rationaliser » les démarches d'observation avec un objectif d'inter-opérabilité entre les filières (marionnette, cirque, rue, musiques actuelles) et suivant des principes open-data déployés par la Région ([data.laregion.fr](http://data.laregion.fr)).
2. **Aménagement du territoire et coopérations** : l'aménagement du territoire doit gagner en lisibilité et se structurer, que ce soit dans un objectif de labellisation à plus ou moins long terme, de mutualisation de moyens ou de coopérations entre acteurs. L'objectif de l'année était d'identifier et d'accompagner les dynamiques territoriales (potentiellement autour de pôles – exemples : Haute-Garonne, Aude-Ariège, Gard/Lozère...).

3. **Structuration en réseau** : axe central et prioritaire pour les acteurs en 2019, le Sodam a permis un suivi-conseil de la démarche d'auto-organisation des acteurs vers la création d'une association régionale. Des outils de communication et un groupe de travail ont été mis en place pour aboutir à la création de la fédération régionale des arts de la marionnette en Occitanie.
4. **Mobilisation des collectivités** : il s'agissait de maintenir et renforcer les liens aux collectivités, et la prise en compte de la Marionnette dans les politiques publiques. Cela s'est traduit par une information régulière des travaux en direction du comité de suivi du Sodam (liste mail d'une cinquantaine d'élus et techniciens). Une démarche d'information auprès des assemblées d'élus avait été envisagée (FNCC, ARF, RTES...) et a dû être reportée.
5. **Economie, emploi et formation** : des représentants de la Marionnette ont été invités à participer aux travaux du Coreps (animé par Occitanie en scène).

La reprise du portage du Sodam par Occitanie en scène en début d'année 2019 a impliqué une légère latence dans la relance du processus.

- **Relance des travaux** : le 11 avril 2019, une réunion est organisée à Odradek pour relancer les travaux du Sodam et d'ouvrir le chantier de la structuration (mise en place d'un groupe de travail, une liste de discussion par mail, et un document partagé en ligne).
- **Rencontres territoriales de printemps** : les 27 mai à Nîmes (Le Périscope) et 4 juin à Mirepoix (La Minoterie), des journées de travail ont permis d'avancer sur les dynamiques territoriales (définition de territoires, enjeux spécifiques...), d'échanger sur la constitution d'un réseau régional, et de préciser les groupes de travail et chantiers prioritaires.
- **Rencontres territoriales d'automne** : 3 rencontres, sur 3 bassins différents ont été organisées les 19 septembre au Périscope à Nîmes (Gard-Lozère), 7 octobre à Mirepoix (Aude-Ariège) et 8 octobre à Odradek (Haute Garonne-Tarn). Elles ont permis d'échanger sur les coopérations et dynamiques territoriales, d'informer sur les travaux d'observation (cartographie et questionnaire) et de structuration.
- **Structuration** : trois réunions de travail (11 avril à Odradek, 12 juin au Théâtre de la Vista à Montpellier, et 6 septembre à Narbonne) et des échanges mail ont permis de formaliser la charte (valeurs et principes fondamentaux) et les statuts de la fédération de la marionnette en Occitanie. Son assemblée constituante s'est réunie lors du festival Marionnettissimo.
- **Restitution** : les travaux du Sodam pour l'année 2019 ont été présentés le 21 novembre à Tournefeuille.

Précisons que dans l'attente de la formalisation de la fédération régionale, le comité de suivi du Sodam ne s'est pas réuni formellement en 2019. Ses membres ont été invités aux différentes réunions territoriales, sans grand succès de participation. Comme le comité technique, ces espaces doivent être redéfinis (composition, fonctionnement...), pour prendre en compte la nouvelle organisation régionale des acteurs (la FAMO), et le portage du Sodam par l'agence régionale.

## 2020

En 2020, le Sodam avait pour objectifs :

- **Accompagner la mise en place de la FAMO** : participation aux réunions de conseil d'administration, suivi de chantiers articulés au Sodam.  
*> 7 réunions de CA, et participation au groupe de travail « rendez-vous des communs » de Thémaa*
- **Poursuivre les concertations territoriales et groupes de travail**, pour alimenter le schéma d'orientation : compte tenu des mesures de confinement, des rencontres en visioconférence ont été organisées. Elles ont permis de rompre l'isolement (difficultés, problématiques, craintes...), de partager de l'information (mesure d'aides d'urgences, appuis, conseils...), et de projeter des pistes de maintien d'activités (partages d'expériences - ateliers, résidences...)  
*> 9 visioconférences ont été organisées en mai (les 4, 6, 7 et 11 mai – 28 personnes), en juin (3, 5, 8 et 11 juin - ) et en juillet (7 juillet avec 17 personnes). Ces rencontres ont eu pour objet d'informer sur les situations de chacun face à la crise sanitaire (difficultés rencontrées...), de partager des informations (gestion de l'activité partielle, ressources réglementaires et administratives...) et d'inviter à se projeter dans l'après (évolution des activités, formes de solidarités...).*
- **Outiller l'OPP transversale aux différentes filières** (marionnette, cirque...) : suite à 2 années de remontées de données sur les activités des structures (2017 et 2018), il a été décidé de mettre à profit l'année 2020

pour outiller Occitanie en scène sur l'OPP (outils d'enquête en ligne, de cartographies, actualisation des annuaires...) et importer les ressources sur son site.

> Plusieurs enquêtes ont été déployées en rapport à la crise Covid-19 (impact covid) par les organisations professionnelles et les collectivités.

## 2021

En 2021, les travaux du Sodam ont porté sur trois dimensions fondamentales :

- **Poursuivre l'appui au démarrage de la FAMO**, avec la participation aux réunions du conseil d'administration, et le suivi de chantiers (laboratoires, circulation, création-diffusion...).  
> 5 réunions de CA, et appui au lancement de 4 groupes de travail ((auto)diffusion, production-diffusion, laboratoires, Off Charleville et autres festivals)
- **Organiser les concertations via des rencontres territoriales, en présentiel**, conformément aux attentes des structures.  
> Cela s'est traduit par une rencontre à la Scène nationale de Sète le 25 mars puis à L'UsinoTOPIE à Villemur-sur-Tarn le 31 mars. Elles ont réuni 35 personnes en présentiel et permis d'échanger des informations, de faire un point de situation, et d'amorcer plusieurs groupes de travail dont celui des échanges artistiques.
- **Outiller l'observation de la discipline** : la mise en place d'outils transversaux d'observation et d'appui au filière au sein d'Occitanie en scène a nécessité une actualisation des annuaires (compagnies, structures de diffusion, bureaux de production...).  
> Les cartographies sont aujourd'hui reliées à la base de données et donc mise à jour automatiquement.
- **Redessiner la gouvernance du Sodam** : la redéfinition du comité de pilotage et du comité de suivi était envisagée depuis 2019, pour tenir compte de la constitution de la FAMO qui doit trouver peu à peu sa place dans le paysage professionnel.  
> La relance d'un pilotage formel de la démarche est envisagée pour 2022.





# occitanie en scène



8 avenue de Toulouse - CS 50037  
34078 Montpellier Cedex 3  
+ 33 (0)4 67 66 90 90

[contact@occitanie-en-scene.fr](mailto:contact@occitanie-en-scene.fr)  
[www.occitanie-en-scene.fr](http://www.occitanie-en-scene.fr)

Siret 311 199 418 00048 - APE 9499Z  
Licences PLATESV-R 2020-002635,  
PLATESV-R 2020-002636